

SHAC

Société d'histoire
d'Ahuntsic-Cartierville

Bulletin no 7 / mai 2020

Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville

Institutions et citoyenneté





Photographie de cette page

Signe des temps.

Marquage de distanciation physique à l'école secondaire Sophie-Barat.

Jacques Lebleu / SHAC, 13 mai 2020

Notre photo de couverture pour ce numéro

Berthe Chaurès-Louard

avec des enfants et des employés d'une colonie de vacances de La Familiale.

Archives de la SHDSS (madame Chaurès-Louard est à la droite de la photo)

Le bulletin *Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville* est publié par la

Société d'Histoire d'Ahuntsic-Cartierville

10125 rue Parthenais, Espace 206, Montréal, QC, H2B 2L6

Coprésidents : Danielle Daigle et Yvon Gagnon / presidence.shac@gmail.com

Communications : Laurent Lefebvre / communications.shac@gmail.com

Coordination du bulletin et graphisme : Jacques Lebleu / bulletin.shac@gmail.com

Mot de la coprésidence



Nos coprésidents: Danielle Daigle et Yvon Gagnon

Institutions et citoyenneté : coup d'œil sur les traditions et les structures sociales

Votre Société d'histoire entame avec entrain sa 5e année d'existence depuis mars dernier. Les événements de ce printemps ont considérablement ralenti nos activités sociales et le travail sur nos différentes collections n'ayant plus accès au local de la rue Parthenais. Cependant, nous avons pu poursuivre à distance l'élaboration du numéro 7 d'Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville. Nous sommes à préparer diverses activités, projets de recherche et des collectes de témoignage qui permettront à chacun de découvrir de nouvelles facettes de l'histoire locale de l'arrondissement.

Les articles de cette double thématique des deux numéros de cette année aborderont certains aspects sociaux, culturels et politiques qui sont les pierres d'assises sur lesquelles reposent nos mœurs, usages et coutumes. Pour beaucoup de personnes, le mot institution fait référence immédiatement à un établissement privé ou public. Les thèmes abordés iront bien au-delà de cette idée préconçue. Il en va en de même avec le mot citoyenneté qui, de prime abord, fait référence une nationalité quelconque. Nous aborderons plutôt ces deux termes dans une signification beaucoup plus large. La famille, à titre d'exemple, est une institution qui est la base de toutes les formes de société, et ce, depuis les époques les plus lointaines. Tout comme le fait de vivre dans une communauté, qu'elle soit rurale ou urbaine, implique que chaque individu est un citoyen de cette même société. Les regroupements de personnes bénévoles, les œuvres de charité, les actions philanthropiques individuelles, les fondations culturelles et les groupes communautaires et environnementaux protéiformes, les associations sportives professionnelles et amateurs se retrouvent tous sous le vaste chapiteau des institutions et des actions citoyennes.

Les articles de ce numéro vous permettront de faire connaissance avec des familles d'Ahuntsic comme les familles Bastien-Gravel et la dernière chronique sur les Campeau qui complète la trilogie de cette famille. Nous vous proposons un portrait d'une institution d'enseignement incontournable du quartier avec l'école Sophie-Barat. Vous découvrirez aussi des petits bouts d'histoire sur une caserne, un parc, un édifice public, sur l'église et le travail des femmes. Nous vous présentons aussi le premier volet d'un article de fonds qui vous passionnera : les Amérindiens, le fort Lorette et les Sulpiciens. Nous nous sommes efforcés d'agrémenter le contenu de ce bulletin avec des images inédites et pertinentes.

Enfin, nous profitons de cette tribune pour remercier et souligner la contribution exceptionnelle de Monsieur Pierre Gravel pour le legs fait à la SHAC avec l'extraordinaire documentation inédite sur la famille Bastien-Gravel.

Bonnes découvertes!

Dans ce septième bulletin de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

- 5 **Diane Archambault-Malouin**
Berthe Chaurès-Louard,
une femme engagée qui a laissé des traces dans notre communauté
- 8 **Mélissa Greene (GUEPE)**
Ensemble pour nos parcs.
- 10 **André Campeau**
Réduire le déficit d'attention archéologique dans Ahuntsic-Cartierville.
- 12 **André Campeau**
Chronique d'une maisonnée d'Ahuntsic.
La formation d'une institution au cours des années 1920.
- 18 **Yvon Gagnon**
Une histoire de familles : les Bastien-Gravel.
Benoît Bastien : « Un patriote n'a jamais peur des soldats ! »
- 20 **Yvon Gagnon**
Images inédites du Fonds Pierre Gravel.
- 22 **Monik Desjardins**
Une petite tournée en tramway dans les années 40-50.
- 24 **Alexandre Lapointe**
Les Seigneurs sulpiciens, les Autochtones et le Fort Lorette.
- 30 **Danielle Daigle**
L'été de mes onze ans. Mémoire vivante.
- 32 **Patrick Goulet**
La discrimination quasi meurtrière des femmes au Sault-au-Récollet :
une origine et des répercussions.
- 35 **Geneviève M. Senécal**
Du couvent des Dames du Sacré-Cœur à l'école secondaire Sophie-Barat.
État des lieux d'une institution pionnière.
- 38 **Jacques Lebleu**
Patrimoine commercial.
Quel est notre patrimoine bâti commercial ?

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Dépôts légaux à
Bibliothèque et Archives nationales du Québec & Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 2562-458X (Imprimé, 30 mai 2020)

Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville / Variante de titre : Au fil d'ABC

ISSN 2562-4598 (En ligne, à compter du 30 novembre 2020)

Titre : Au fil d'Ahuntsic, Bordeaux et Cartierville / Variante de titre : Au fil d'ABC

***Les auteurs sont seuls responsables du contenu de leurs textes.
Ceux-ci ne constituent pas une prise de position de la SHAC.***

Photographie de cette page :
École secondaire Sophie-Barat,
détail architectural

Photo Jacques Lebleu, SHAC, mai 2020

Berthe Chaurès-Louard, une femme engagée qui a laissé des traces dans notre communauté. ¹

Diane Archambault-Malouin, M.A.,
Présidente de la Société d'histoire du
Domaine-de-Saint-Sulpice

Un grand merci à Madame Anita Dallaire, ancienne administratrice de la Guilde familiale pour les photos et les documents personnels de Madame Louard.

Le 8 mars 2020 dernier, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, l'État québécois élevait madame Berthe Chaurès-Louard au rang de « personnage historique ». ² De son côté, la Ville de Montréal lui avait décerné en 2014 le titre de « Bâtisseuse de la Cité » ³. À ces distinctions posthumes, s'ajoutent le Doctorat honoris causa ès sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal ⁴ qu'elle a reçu en 1947 des mains du recteur Mgr Olivier Maurault, ainsi que l'Ordre du Mérite coopératif du Conseil québécois de la coopération qu'on lui a décerné en 1949.



Le couple Berthe et Édouard Louard. Archives de la SHDSS

Dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, plus précisément dans le Domaine Saint-Sulpice, une avenue et un parc ⁵, sis à proximité de sa dernière demeure, portent son nom.

Mais qui est Berthe Louard ? Et qu'a-t-elle fait pour être ainsi honorée ? Laissez-moi vous la présenter et vous démontrer son impact sur le Québec d'aujourd'hui.

Berthe Louard était une femme modeste, de taille moyenne (5 pieds 5 pouces), aux yeux bleus et aux cheveux bruns qui avait son franc-parler, des convictions et un esprit d'entreprise peu commun. Mais surtout, pour la société montréalaise où elle viendra vivre, elle était une immigrante et à ce titre aura à livrer de grandes batailles.

Née le 2 novembre 1889 dans une petite ville de Belgique, Berthe Clémence Scharès ⁶ y a épousé Édouard Louard, de sept ans son aîné, en 1910. ⁷ Son mari est musicien et elle travaille dans une manufacture de textile, la spécialité de la vallée de la Vesdre ⁸. En 1914, son mari, qui est dans l'armée, se retrouve en Angleterre. Elle va l'y rejoindre. Là, formatrice dans une usine d'armement, elle sera victime d'un accident de travail qui lui fera perdre 4 doigts de la main droite. Dès lors, Berthe devra apprivoiser l'écriture de la main gauche. Ses manuscrits nous permettent d'apprécier sa détermination à surmonter ce handicap. Le couple arrive au Canada en 1920, au lendemain de la Première Guerre mondiale et s'installe à Montréal, sur la rue Ste-Catherine Est. Édouard est engagé à l'Orchestre symphonique de Montréal comme contrebassiste. Berthe travaille à nouveau dans le domaine du textile. Le couple se lance en affaires en acquérant un poulailler dans Ahuntsic, une entreprise qui semble assez florissante puisque sa production, puis sa vente, leur permettra l'acquisition d'un immeuble de neuf logements sur la rue Dorion, où ils habiteront. En 1946, lorsqu'il va habiter sur la rue Saint-Hubert, le couple offrira en viager à *La Familiale* l'immeuble de la rue Dorion ⁹.

Berthe, préoccupée d'égalité sociale, est pétrie des valeurs de la coopération dans lesquelles elle a grandi en Belgique. Elle est également sensible au fait que les femmes n'ont aucune autonomie économique et sont considérées comme des mineures par la loi. État auquel elle est aussi soumise. Tout au long de sa vie, cette petite femme à l'accent belge prononcé et au caractère bien trempé devra contourner les interdicts de la loi et trouver des subterfuges pour s'impliquer et défendre les causes qui lui sont chères. C'est dans cet esprit qu'elle entreprend de parfaire son éducation. Elle met en place un Cercle d'études et se joint à un Cercle monétaire où elle est une des rares femmes. Elle suit aussi des cours



Berthe Chaurès-Louard en conférence. Archives de la SHDSS

d'économie et court les conférences avec ses amies, militantes comme elle.

C'est lors d'une de ces conférences qu'elle entend Victor Barbeau, professeur à l'École des hautes études commerciales (HEC). Berthe Louard réalise vite que les projets d'une modeste ouvrière, immigrante de surcroît, auraient plus de chance de réussir s'ils étaient appuyés, voire menés par une personne aussi connue que lui. Enthousiaste, elle le convainc de fonder avec elle une coopérative de consommation, la première pour les Canadiens-français. D'autres coopératives existaient bien dans la communauté anglophone et pour des cercles restreints comme les agriculteurs, mais il n'y avait rien pour les familles, les individus¹⁰. C'est le 8 juin 1937 que 14 personnes fondent cette coopérative selon la *Loi des syndicats coopératifs du Québec*, chacun y allant de sa cotisation, soit un minimum de 10 parts de 1 \$¹¹. Officiellement, Victor Barbeau en est le fondateur et le président. Dans les faits, Berthe Louard, qui agit comme secrétaire, tient l'organisme à bout de bras. Elle en fait la promotion notamment lors des assemblées des caisses populaires. Enfin, le magasin d'alimentation *La Familiale* ouvre son premier magasin à la fin de l'été 1938 dans un petit local au 403, de la rue Notre-Dame Est¹². Deux ans plus tard, *La Familiale* déménagera dans un local plus vaste au 4732, avenue Papineau avant de s'installer sur la rue Saint-Hubert, au 5271 au coin de la rue Boucher¹³.

S'inspirant d'expériences de Belgique et des pays scandinaves, elle crée la «*Guilde des Coopératrices*» qui réunit des femmes engagées qui jouent de leur influence pour organiser des événements-bénéfices au profit de *La Familiale*. La Guilde met également en place des activités culturelles et éducatives. Plusieurs de ces activités se déroulent dans les locaux de *La Familiale*. Ainsi, est mise en place *L'Heure bleue* où des écrivains viennent lire pour les enfants et où on dessine et fait un peu de théâtre. On instaure aussi l'*École des Loisirs* pour les dames qui y apprennent le tissage, la couture, la chapellerie et l'art culinaire.¹⁴

En 1939, Berthe met en place un *Fonds de prévoyance* pour les sociétaires qui peuvent y faire appel en cas de chômage. Quelques années plus tard, elle contribuera aussi à la fondation de la Caisse populaire Saint-Denis de Montréal. En 1940, elle obtient le prêt d'une vaste résidence à la campagne, sur la rue Notre-Dame dans Montréal-Est. Elle y ouvre une colonie de vacances. Durant deux ans, on y accueillera successivement pour des séjours de quatre semaines, quelque 120 garçons et filles, enfants des sociétaires. La guerre interrompra cette activité, l'approvisionnement devenant impossible face aux rationnements. Après la guerre, un bienfaiteur donne à *La Familiale* une résidence sur le boulevard Gouin, dans Rivière-des-Prairies. Berthe y ouvrira *Vert-Pré* en 1947, sa deuxième colonie de vacances et maison de repos. Faute de fonds de subsistance, *La Familiale* devra s'en départir en 1950.

Pour faire la promotion du modèle coopératif, Berthe Louard se déplace aussi à travers le Québec. Le modèle répond à un tel besoin qu'en 1945, on dénombre une trentaine de coopératives de consommation au Québec¹⁵. À cette même période, le Québec fait face



Des filles et garçons des sociétaires de *La Familiale* dans une colonie de vacances de la coopérative. Archives de la SHDSS

à une incroyable pénurie de logements due en bonne partie aux rationnements imposés durant les années de guerre. Plusieurs citoyens se mobilisent pour réclamer des logements. Berthe Louard dote alors *La Familiale* d'un comité habitation qui sera à l'origine du développement du Domaine Saint-Sulpice au début des années 1960¹⁶.

Dans les années 1960, à plus de 70 ans, Berthe Louard aligne toujours conférences, émissions de télévision et écrits pour vanter le modèle coopératif. En 1961, elle participe au Congrès du Cinquantenaire de l'Union mondiale des Organisations féminines à Rome et en 1962, au Congrès Économique Domestique de la Province de Québec. Enfin, elle fait un dernier voyage en Belgique du 2 avril au 18 août 1967, ce qui ne l'empêchera pas de visiter l'Expo 67 à plusieurs reprises comme en fait foi son passeport de l'Expo¹⁷ et d'y prononcer une conférence.

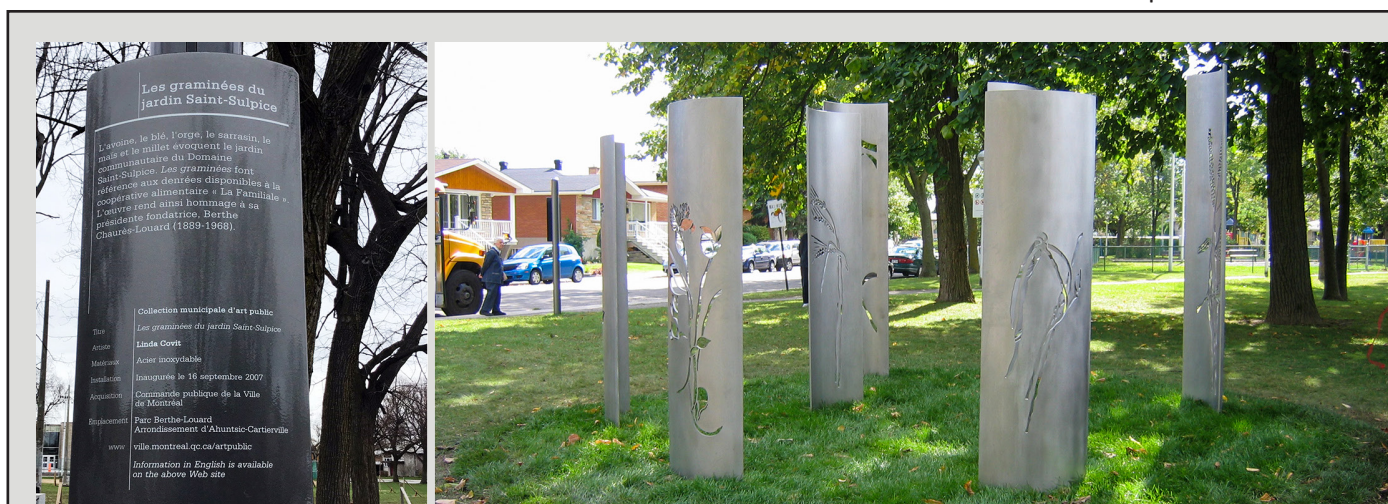
Berthe Chaurès-Louard décède le 7 février 1968 après une courte maladie, à l'âge de 78 ans. La *Guilde familiale* est son légataire universel, tandis que la Guilde des Musiciens reçoit un legs en souvenir de son mari musicien¹⁸. Berthe Chaurès et son mari, Édouard Louard décédé dix ans plus tôt, sont enterrés au Repos Saint-François au cimetière de l'Est.

Berthe Chaurès-Louard n'a eu de cesse de faire connaître le modèle coopératif dans son pays d'adoption et de défendre les droits des femmes. Autodidacte, elle



Pierre tombale d'Édouard Louard et Berthe Chaurès. Archives de la SHDSS

avait trouvé un partenaire exceptionnel et un mentor en la personne de François-Albert Angers, professeur aux HEC. Il y a encore quelques années, l'histoire avait surtout retenu les noms de ces grands hommes qui ont œuvré au développement de l'idéologie à laquelle elle a elle-même consacré sa vie, les Victor Barbeau, François-Albert Angers, Esdras Minville, Jean Deschamps. Aujourd'hui, il apparaît clairement que Berthe Chaurès-Louard a joué là un rôle exceptionnel. Elle a animé cette lutte pour les plus démunis avec son enthousiasme, son énergie, sa persévérance et ses rêves forçant à maintes occasions ses collaborateurs à se dépasser.



Panneau descriptif et l'œuvre de Linda Covit intitulée Les graminées du jardin St-Sulpice le jour de son inauguration en 2007 au parc Berthe-Louard. Archives de la SHDSS

Madame Louard a su inspirer de nombreuses personnes et notamment des femmes.

Parmi elles, quelques-unes, issues de *La Guilde familiale*, qui l'ont bien connue, ont formé le comité « Reconnaissance Berthe-Louard ». Grâce à leur détermination, on dévoilait, le 16 septembre 2007, dans le parc qui porte son nom « Les graminées du Domaine », une œuvre d'art public créée par l'artiste Linda Covit. J'ai eu le privilège d'imaginer et d'organiser la cérémonie d'inauguration. J'y ai créé une animation au cours de laquelle une comédienne personnifiant Berthe Louard est venue revoir son Domaine et saluer ses amis qui, émus et ravis, ont dit « presque » la reconnaître.¹⁹

Berthe Chaurès-Louard continuerait ainsi à habiter son Domaine.

Les notes de fin de texte se trouvent à la page suivante, sur la colonne de gauche

Berthe Chaurès-Louard, une femme engagée qui a laissé des traces dans notre communauté

Notes

- 1 Sauf mentions contraires, les informations sont tirées de l'ouvrage Hommage à Berthe Chaurès-Louard, 1983, sous la direction de Juliana Beaubien, sa grande amie et collaboratrice.
- 2 Communiqué du Gouvernement du Québec, 8 mars 2020
- 3 La Société d'histoire du Domaine-de-Saint-Sulpice (SHDSS) a reçu cette plaque au nom de Mme Louard, le 13 mars 2014 à l'Hôtel de ville de Montréal.
- 4 La SHDSS conserve ce certificat.
- 5 Ville de Montréal, Répertoire des rues de Montréal. L'avenue a été dénommée le 19 juin 1981 et le parc, le 4 septembre 1991.
- 6 L'orthographe de son patronyme sera maintes fois modifiée en Charès, puis Chaurès.
- 7 Certificat de mariage. Archives SHDSS
- 8 Nicole Forget, Marie-Claire Malo et Francine Harel Giasson, La solution de Berthe-Louard: l'idéal coopératif, 1937-1968, Bulletin du RCHTQ, no 67, automne 1997, vol. 23, no 2. p. 5
- 9 Contrairement à ce qui est mentionné dans l'article de mesdames Forget, Malouin et Harel Giasson, il ne s'agit pas d'un legs testamentaire, mais bien d'un legs en viager fait en 1946 selon le document Parrainage Co-op conservé à la SHDSS.
- 10 Nicole Forget, op. citatus.
- 11 Nicole Forget, op. citatus, p. 8
- 12 L'immeuble est aujourd'hui démolit. Nous n'en avons que des photos de l'intérieur.
- 13 L'Histoire de La Familiale comme magasin d'alimentation jusqu'à sa transformation en Cooprix sera traitée dans un article ultérieur.
- 14 L'École des loisirs devient La Guilde familiale du Domaine St-Sulpice en 1966. Archives SHDSS
- 15 Nicole Forget, op. citatus, mentionne les noms des 27 localités du Québec et en ajoute 2 en Ontario et même une au Manitoba
- 16 L'histoire du Domaine Saint-Sulpice a fait l'objet de huit publications réunies sous le titre Le Domaine, une belle histoire qui se poursuit publiées entre 2002 et 2012 sous la direction de Diane Archambault-Malouin.
- 17 Passeport de Berthe Chaurès-Louard, Archives HDSS
- 18 Testament de Berthe Chaurès-Louard, Archives SHDSS
- 19 L'œuvre d'art a été inaugurée le 16 septembre 2007. Organisation de l'événement par Diane Archambault-Malouin, photos Archives SHDSS

Ensemble pour nos parcs

Mélissa Greene

Responsable des services professionnels
GUEPE

Photos Jacques Lebleu, SHAC

Il nous fait très plaisir en ces temps, disons, particuliers, de vous présenter une thématique qui tient à cœur à l'équipe de GUEPE : le rôle de la nature et des parcs dans nos vies. Plus précisément : le rôle de tous les espaces verts, de toutes traces de biodiversité que nous pouvons trouver au quotidien. Depuis près de 30 ans, l'équipe de GUEPE est sur le terrain et s'affaire à vous faire découvrir la biodiversité et les écosystèmes pour vous rapprocher de la nature afin que nous vivions davantage en harmonie avec elle. C'est notre mission. Les parcs sont très diversifiés: de très locaux avec des modules de jeux, ils peuvent aussi être si grands qu'il est possible d'y passer des jours sans voir un autre humain! Quand on vous parle de réduction du stress et d'amélioration de la concentration, de l'humeur et de la santé cardiovasculaire, on ne vous recommande pas nécessairement de déménager en forêt! Chaque type de parc est accessible différemment et a sa raison d'être. Les petits parcs de quartier sont nos cours arrière, le cœur des quartiers : il est bon d'en profiter tous les jours! Les parcs-nature et les parcs régionaux valent la peine qu'on y passe la journée chaque semaine ou chaque mois. Les parcs nationaux, ces institutions qui ont aussi le rôle de protéger notre patrimoine naturel et historique, sont prêts à nous accueillir chaque saison, chaque année. Ainsi, les citoyens ont une multitude de parcs à leur disposition pour répondre en tout temps à leurs besoins en vitamine nature!

Avec le temps, la relation que les humains entretiennent avec la nature s'est transformée. L'exode vers la ville a concentré les bâtiments et réduit



Parc Ahuntsic, 2019



Parc de Beauséjour, 2011

l'espace dédié à la nature. L'étalement urbain se fait au détriment des espaces verts et des milieux de vie diversifiés qui font tant de bien aux citoyens.

Depuis plusieurs décennies, nous observons chez les plus jeunes citoyens, une diminution de ce contact nature. On a longtemps blâmé les jeux vidéo, les ordinateurs et les téléphones intelligents. Certes, cette technologie peut porter les jeunes (et les moins jeunes!) à rester à l'intérieur et diminuer leurs contacts directs avec la nature et éventuellement, leur intérêt. Pourquoi faire attention à la plante qui pousse en bordure du trottoir? Quel est l'avantage de sauver les pollinisateurs? Pourquoi porter attention aux mouffettes? En connaissant moins bien ces espèces, les citoyens de tous âges les comprennent moins bien et au final, s'y attachent moins et s'en préoccupent moins. Il est là le travail de GUEPE : reconnecter les citoyens à leur nature en développant leur sentiment d'appartenance.

Retour dans le temps

Jadis, cette connexion de l'humain avec la nature était beaucoup plus évidente. La majorité des gens travaillaient la terre et les journées se passaient à l'extérieur. C'était l'époque où l'ouest de l'île de Montréal était synonyme de maison de campagne. En dépendant autant de la nature de manière concrète comme pour se nourrir, le déficit nature de toute la population était moins grand. Pourtant, nous dépendons encore tout

autant de cette nature. Nourriture, purificateur d'air, garde-manger, filtration d'eau, éponge pour contrer les crues printanières : les services que la nature nous rend sont multiples.

En cette période étrange que nous traversons, un des services un peu plus subtils rendus par les espaces verts est mis en lumière : le bien-être qu'ils nous procurent. Comme si ce service rendu par les parcs Ahuntsic, Beauséjour ou Henri-Julien passait sous silence en temps normal. C'est dans l'interdit qu'on se rend compte de la nécessité d'une chose. Ces espaces verts autrefois forêts, champs de culture ou terrains de polo sont aujourd'hui nos cours, nos points d'arrêts quotidiens qui nous font du bien. Et en tant que citoyens, nous en avons tout autant besoin.

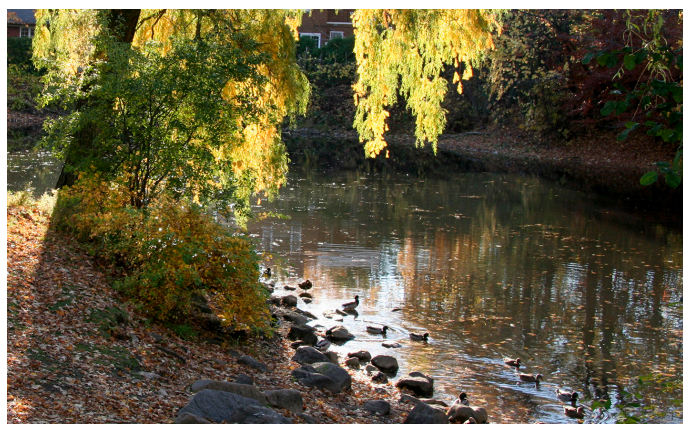
Un message de nos parcs

Les intervenants des parcs montréalais se sont récemment rassemblés pour lancer un message fort : tous ensemble pour nos parcs. Leur valeur pour la santé mentale de la population est grande et maintenant évidente : on peut y relaxer nos yeux en y regardant plus loin que notre écran et ainsi reposer notre tête, notre âme. On peut s'y délier les jambes, profiter du soleil, toucher le gazon humide, écouter les oiseaux, entendre les enfants rire. L'équipe de GUEPE travaille fort pour faire connaître la biodiversité et vous faire apprécier les parcs de la ville. Vous faites partie de cette biodiversité et les parcs sont aussi votre maison. D'où l'importance de les fréquenter avec précaution et respect autant pour autrui que pour la nature afin d'en profiter longtemps.

Pour profiter de manière sécuritaire de nos parcs et espaces naturels en ces temps particuliers, GUEPE a mis sur pieds le projet « Sur le balcon ». Chaque mardi sont publiées des fiches d'identification afin de vous aider à identifier la nature autour de chez vous : étoiles, goélands, tussilage. Chaque jeudi, un éducateur-naturaliste de notre équipe vous présente une capsule vidéo pour vous faire découvrir plus en profondeur, une espèce de son jardin. Le projet évolue aussi vite que changent nos vies présentement : restez à l'affût sur nos réseaux sociaux www.facebook.com/GUEPE et sur notre site web <https://www.guepe.qc.ca/sur-le-balcon/> !

D'ici là, toute l'équipe de GUEPE vous souhaite que tout se déroule pour le mieux. Restez prudents, mais surtout, déambulez dans les sentiers avec intérêt et prudence, ouvrez les yeux, les oreilles et prenez le temps de vraiment observer les bienfaits de marcher dans un parc plutôt que dans votre salon!

Bonne promenade!



Parc Raimbault, 2007



Parc Henri-Julien, 2019

Réduire le déficit d'attention archéologique dans Ahuntsic-Cartierville

André Campeau¹

Historiens et archéologues sont des gardiens de mémoire, dit-on. Une telle vision propose une perspective qui masque l'objet de recherche de ces sciences humaines. Leur objet de recherche commun est souvent désigné sous le mot « patrimoine ». Ce mot avec lequel nous abordons nos passés n'est pas inexact. Toutefois, il ne tient pas compte d'une partie du travail réalisé par les reconstituteurs de passé. Leur travail consiste à extraire ou si l'on préfère à désenfouir des textes, des photos et des choses de toutes sortes et de toutes dimensions pour en faire un tri raisonné. De plus, ils doivent les assembler en vue d'éclairer les antécédents économiques, sociaux, culturels d'une population et d'un territoire.

Sur les sites internet de la Ville de Montréal et du Gouvernement du Québec, le « patrimoine » réfère à toutes ces choses du passé que nous souhaitons préserver en vue de les conserver en l'état ou les restaurer pour mémoire. Or, ce « patrimoine », qu'il soit monumental (comme une croix de chemin ou le mur autour d'une école) ou arte-factuel (comme les panneaux sculptés d'une porte d'église), n'est que la partie émergée d'un assemblage qu'il faudrait fouiller en commençant par faire un inventaire du potentiel archéologique d'un quartier, montrer la pertinence d'étendre les fouilles sur de nouveaux sites et demeurer ouverts à la possibilité de découvertes.

On ramène souvent l'archéologie aux premières civilisations et à la préhistoire. On associe l'archéologie à la mise en musée de vestiges, d'objets de valeur pour montrer ce qu'une civilisation préhistorique a produit. À l'été 2019, un numéro de Québec Science allait en ce sens et présentait un dossier spécial sur le « passé revisité ». On reconnaît moins que l'archéologie historique contribue à étudier la transformation qui a mis en place le monde actuel. Si on veut comprendre le mode de vie des gens, quoi de plus pertinent que d'étudier ses fondements archéologiques. La démarche archéo-historique ouvre sur des réorientations de perspective : elle peut éclairer autrement le monde vécu et soulever de nouvelles questions sur le présent.

« Toute société doit en permanence réaliser des réaménagements : maisons individuelles et constructions collectives, autoroutes et voies ferrées... », la liste des bouleversements logistiques imposés au territoire est longue.² De même pour les transformations sociales et culturelles qui touchent le mode de vie des gens. L'archéologie historique peut examiner les transformations à divers niveaux : ancrages territoriaux, institutions socio-politiques et repères culturels. L'archéologie se penche sur les interrelations entre les

humains et les choses. Elle fait son chemin entre la matérialité des choses et ce qu'elles communiquent aux humains. Elle tente de saisir comment les choses s'inscrivent dans la culture, comment les gens font société autour d'elles. En passant par les activités techniques qu'elle étudie, elle traite des rapports du sujet humain avec le monde.

Dans l'état actuel de ma réflexion, il ne s'agit pas de dénoncer une incurie de politiciens et de fonctionnaires municipaux, mais de mettre de l'avant une visée générale, dont le sens serait la reconstruction du passé local et l'appropriation par tous les habitants de ce passé. L'archéologie dégage un sens culturel et politique de la relation entre les humains et les choses. En rassemblant des « experts du passé »³, elle peut exposer la vie sociale des choses, pas seulement la circulation économique de ces choses, mais les manières de vivre qui y sont rattachées. Elle peut saisir comment les humains sont happés dans des changements qui bouleversent leur mode d'existence. Finalement, par sa manière d'enseigner à l'aide de choses trouvées, elle peut contribuer à l'intégration des arrivants dans la collectivité et dans des espaces publics variés.

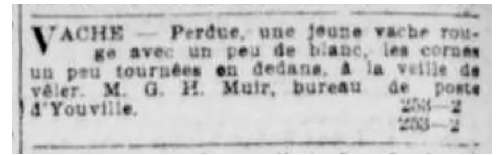
Voici quelques éléments de mise en œuvre d'une archéologie historique locale : se former aux rudiments de l'archéologie (à commencer par le guide d'archéologie préventive du gouvernement du Québec⁴), se doter de ressources archéologiques (contacts, étudiants, documentation), participer au mois de l'archéologie au Québec⁵ (par exemple en imaginant un projet d'archéologie expérimentale locale), alimenter les visites guidées par des propositions de recherches archéologiques (par exemple celles animées par Jacques Lebleu), repenser le nom de l'association dont nous sommes membres (qui deviendrait la SHAAC, une Société d'histoire et d'archéologie comme d'autres sociétés au Québec et en France), mettre de l'avant une politique à l'Arrondissement et à la Ville (archéologique, pas seulement patrimoniale), soulever des enjeux culturels et politiques

*parce que
l'archéologie permet
d'écrire une autre
histoire.⁶*

Faits divers dans Youville et Christ-Roi

Notes

- 1 Anthropologue. Une première version de ce texte a été présentée sous forme d'un point de discussion le 20 juin 2019 dans le cadre d'une rencontre du Comité Recherche et Archives au local de la SHAC, École Saints-Martyrs-Canadiens. Ce texte n'engage que son auteur, pas la Société d'histoire dont il est membre.
- 2 Un exemple parlant? Lire l'article de Jean Poitras, 2019, « L'Île Perry » : 14-15 dans le Bulletin *Au fil d'Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville*, no 6.
- 3 De nombreuses disciplines scientifiques collaborent sur des reconstructions archéologiques du passé, notamment des anthropologues, botanistes, généticiens, démographes, écologistes, ethno-historiens, zoologues.
- 4 David Gagné, Bernard Hébert, Jean-Yves Pinal, 2012, *Archéologie préventive, Guide pratique à l'intention des municipalités du Québec*, Archéo-Québec
- 5 Le mois d'août, chaque année.
- 6 Leone, Mark P., 2010, *Critical Historical Archeology*, Walnut Creek, Left Coast Press



"Vache - Perdue, une jeune vache rouge avec un peu de blanc, les cornes un peu tournées en dedans, à la veille de vèler. M. G. H. Muir, bureau de poste d'Youville"

Cette petite annonce parue en **page 6 de La Presse du 30 août 1904** est une des premières mentions du toponyme *Youville* que nous avons retracé.



Dévoilement public le 21 juin 2018 d'un rapport de la firme Arkéos.

Mme Marie Montpetit, alors ministre de la Culture et des Communications, en présence de Jérôme Normand, conseiller de la Ville, district Sault-au-Récollet, fait à cette occasion l'annonce du classement du site archéologique de Fort-Lorette en tant que site patrimonial. Elle annonce aussi la désignation du cœur historique du Sault-au-Récollet comme lieu historique en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Photo Jacques Lebleu / SHAC



Entrefilet, *Le Devoir*, 15 avril 1917, page 9



La Presse, 24 février 1948, page 11

Chronique d'une maisonnée d'Ahuntsic. La formation d'une institution au cours des années 1920.



André Campeau ¹

La lecture des mémoires rédigés par Eugène Campeau (1898-1987) pour ses enfants permet d'illustrer la formation d'une maisonnée, une institution apte à changer de logement et même à voyager comme on a vu dans deux précédents Bulletins de la SHAC (no 3 et no 5).² Mon objectif est de faire ressortir à l'aide de ce cas, les composantes d'une institution qui contribue à reproduire le mode de production industriel en contexte urbain.

Après avoir exposé les préliminaires menant à l'institution (le point de vue d'un homme sur la formation du couple), il est question d'alliance (fondatrice de l'institution) puis de filiation et de fratrie, autres composantes. Mon travail prend appui sur la recherche de Denise Girard touchant le mariage dans le Montréal des années 1920-1930 ³ et sur les écrits de Silvia Federici, attentive à la situation des femmes dans le monde moderne.⁴

Les préliminaires

Dans son étude ethno-historique, Denise Girard atteste que les rencontres entre les jeunes hommes et jeunes femmes peu scolarisés qui travaillent dès la sortie de l'école primaire ont lieu dans leur entourage. Les témoignages qu'elle a recueillis auprès de femmes âgées illustrent que les *fréquentations* étaient au cœur des relations menant au mariage. La perspective offerte par les mémoires d'Eugène enrichit ce point de vue.

Eugène évoque ses *blondes*⁵ sans laisser voir s'il a été amoureux des jeunes femmes fréquentées. En 1916, à 18 ans, Eugène est un peu sous la moyenne d'âge attesté par l'ethnologue Girard pour une première fréquentation. Entre 1918 et 1920, Il dit fréquenter deux autres jeunes femmes. Trois lieux de fréquentations sont privilégiés par Eugène et son frère Emmanuel : les noces en famille à Saint-Lazare, la danse à l'Île Perrot, la course à glace aux Cèdres ou à Vaudreuil.

Les noces dans cette famille sont des événements festifs, bruyants, attrayants et peuvent facilement durer jusqu'à 7 h le lendemain matin. Après, on attelle le cheval à la carriole et on va reconduire la *blonde* chez elle. La danse chez Lionel est aussi un événement marquant, non pas occasionnel comme le mariage, mais susceptible de se répéter plus d'une fois par semaine :

« quand nous voulions danser, nous allions chez Lionel Beaulieu, un petit groupe de 4 ou 5 filles, autant de garçons, puis Lionel, allait chercher Doris Marleau, qui venait jouer du violon, [...] la maison était tellement petite que nous étions obligées de sortir une partie du ménage dehors pour faire de la place pour danser ».

Les courses à glace sont un autre lieu privilégié pour les rencontres. On sait peu de choses sur cette course à cheval avec *selkie* à deux roues, devant Vaudreuil sur la glace du Lac des Deux-Montagnes ou devant Les Cèdres sur le Fleuve. Le livre de Lisette Audet Sabourin les évoque dans les années 1940. Il pouvait y avoir une douzaine de partants. L'activité est populaire dans une région où

« on est orgueilleux pour ses
chevaux ».⁶

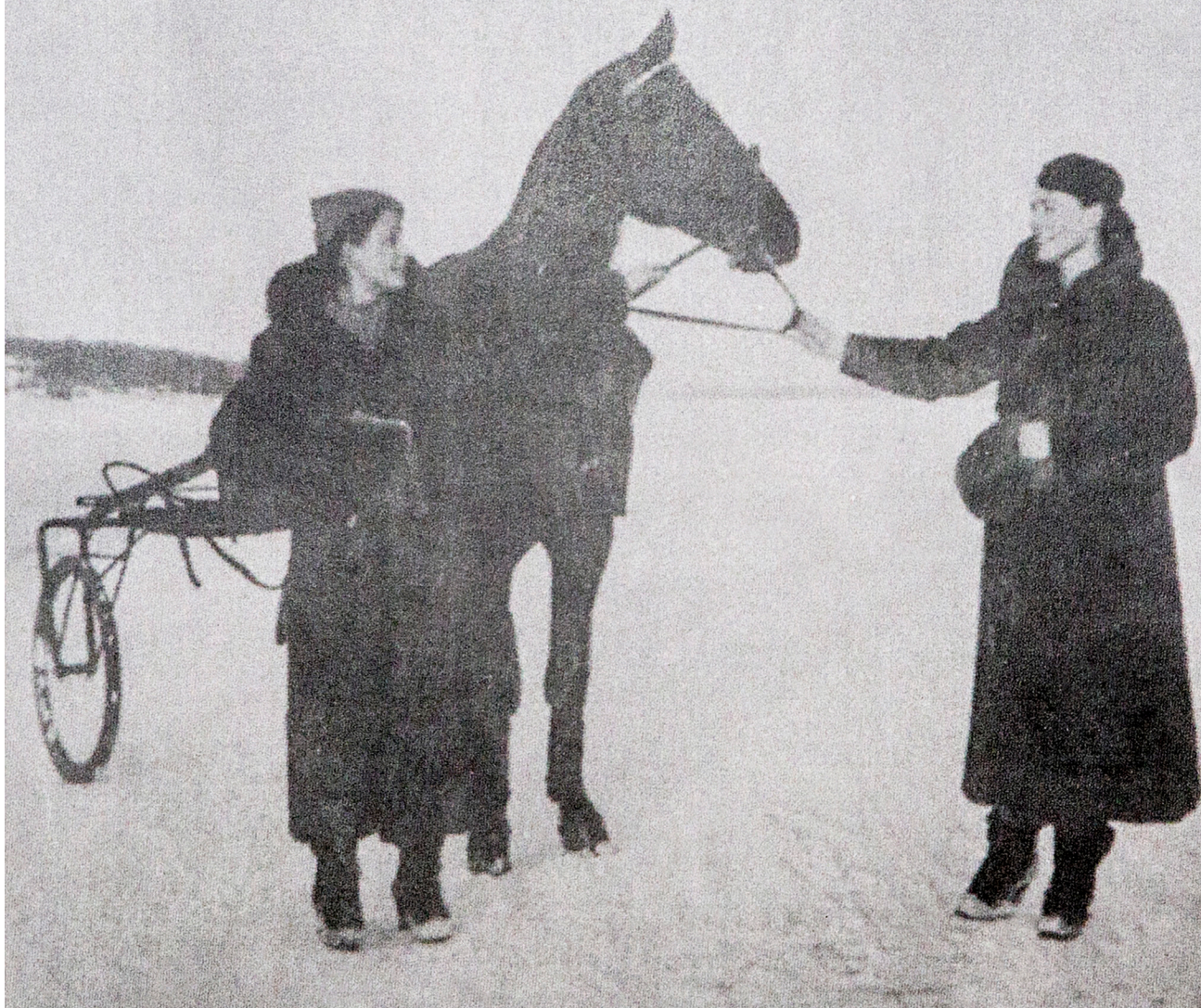


Le niveau de l'eau monte à Vaudreuil

La température clémente de ces jours derniers a haussé le niveau de la rivière de Vaudreuil, déclarait le chef de police Louis Laboursière de Vaudreuil. Cependant, aucun danger imminent n'est à craindre, continuait le chef de police. La glace est encore très forte. En effet, hier après midi, des courses de chevaux ont eu lieu sur le lac des Deux-Montagnes. Des centaines de personnes se trouvaient sur cette épaisse couche de glace. Aucun accident n'est survenu.

Le chef déclara aussi que la route entre Vaudreuil et Rigaud est fermée pour le moment, au passage des autobus et des camions lourds. Seules les automobiles de promenade peuvent circuler. Cette route restera passable tant que les froids du printemps ne seront pas arrivés.

M. Laboursière se dit heureux de constater qu'aucun incendie de grande importance ne soit arrivé au cours de l'hiver. Il en est de même pour les vols et accidents, dit-il.



Ci-haut à gauche : À titre d'exemple de course à cheval sur un cours d'eau gelé avec sulkys (orthographe usuelle) :

Le jockey Let Conan s'apprêtant à faire courir Sarah Ann sur la glace de French Creek Bay à Clinton. Photographie et source inconnus. Clinton est une ville de l'État de New York riveraine du fleuve St-Laurent dans la région des Mille-Îles.

Ci-haut à droite : *coupure de la page 3 du journal Le Canada du 18 février 1935* mentionnant des courses sur la glace du lac des Deux Montagnes

Photo principale : *Course à cheval à Dorion 1940. Photographie inconnue. Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges. Cote : M01/B2-27*

Tels sont les moments de fréquentation cités dans ces mémoires. Les relations avec ces jeunes femmes durent quelques mois et sont parfois marquées par des tours joués à la blonde... « pour voir son caractère », écrit Eugène. Probable que les départs pour le lieu de travail éloigné et les engagements contractuels prolongés (jusqu'à huit ou neuf mois) à l'extérieur de la région sont des moments et des motifs de rupture.⁷

Après mai 1920 (il a 22 ans), il s'oriente différemment pour rencontrer. Il correspond (oui par lettre) avec des jeunes femmes. Elles habitent la ville. Cette pratique d'échange de lettres se fait par l'intermédiaire de petites annonces dans les journaux ou par l'intermédiaire d'un collègue de travail. Ce mode de fréquentation est probablement mieux ajusté au monteur de ligne, toujours parti.

Certaines jeunes femmes se cachent sous un pseudonyme, d'autres invitent les jeunes hommes à venir les rencontrer. Durant l'hiver 1920-1921, avec un collègue, David Larocque, ils correspondent avec des sœurs à Sherbrooke, *opératrices* au Bell. À la mi-janvier, ils y passent la fin de semaine. Ils rencontrent les parents des filles, veillent au salon en famille et couchent chacun chez soi, les hommes à l'hôtel. Le lendemain, ils vont souper, puis au théâtre tous les quatre.

Il poursuit encore un peu la correspondance sans revenir à Sherbrooke. Eugène écrit : « c'était un peu loin ». Curieux pour un homme qui se déplace tellement ! Que faut-il comprendre ? Ce commentaire signale une fracture, probablement un gain de maturité. Ce moment indique la fin des rencontres en alternance. Selon Girard, les fréquentations menant au mariage sont des rencontres en continu, le soir (deux ou trois par semaine) et la fin de semaine (deux jours). Cela ne peut pas se faire à distance, ni épisodiquement.

L'alliance, fondement de l'institution

Il a 23 ans, l'âge moyen du mariage pour les hommes de sa condition. Il marque le coup dans les mémoires en écrivant : « Maintenant je va vous raconter un peu ma vie privée ». L'écriture change de niveau : on aborde une autre vie. Il aspire à autre chose qu'à un travail saisonnier et une vie fragmentée, vécue sous la tente et dans des pensions de famille. Au cours de l'hiver 1921, une soirée va être marquante. La belle-sœur de Lionel Beaulieu, Rosanna Levac, chez qui son frère et lui vont danser, connaissait bien Mlle Irène Hébert⁸.

« Elle l'avait invitée en lui disant qu'il y avait des garçons de la campagne qu'ils venaient à cette veiller chez Lionel. [...] c'est ce soir là que j'ai connue votre maman, elle m'avait tombé dans l'oeil, nous avons passé une belle veillée. »

Chacun cherchait un bon parti : employé d'une grande compagnie, Eugène peut soutenir une maisonnée. Quant à Irène, elle travaille comme aide domestique : elle sait donc tenir une maison.⁹ Il raconte

les premiers moments des fréquentations qui, selon Girard, duraient en moyenne trois ans jusqu'au mariage célébré à l'église. L'intermédiaire va jouer son double rôle dans le rapprochement :

« je me suis informée à Rosanna Levac pour savoir si elle avait un ami, elle ma dit oui, quelle sortait avec un de ses cousin M Ernest Lefèvre mécanicien dentiste, j'ai demandé son adresse, je lui avais envoyé un petit mot, en demandant une réponse, et la réponse que j'ai reçu était bien favorable ».

Des fréquentations régulières s'enclenchent. Eugène vit alors dans des pensions de famille à Montréal. Plus attachée au rituel du mariage qu'à l'institution de la maisonnée, Denise Girard ne mentionne pas les épreuves traversées par le couple en devenir. Elle se concentre sur les dimensions externes de la fréquentation, pas sur les aménagements internes qui orientent la vie des gens.

Le couple en formation vit deux moments forts au cours de cette période : la démission d'Irène et la convention d'Eugène. Irène marque le pas en quittant son emploi pour son *futur* :

« La veille de Noël tel que convenu, je me rendais chez Mme Séguin pour aller a la messe de minuit avec ma blonde, Mme Séguin ma dit que Melle Hébert avait lessé sa place et quelle devait être chez-elle ».

Son employeuse refusant de lui accorder un congé pour qu'elle puisse voir son amoureux, Irène quitte l'emploi. Elle place leur relation au-dessus de l'emploi qu'elle occupe. Ceci préfigure la cessation d'emploi après les noces et la division du travail où une femme occupe l'espace domestique en abdiquant tout salaire.

Eugène, est-il à la hauteur ? Peut-il s'inscrire dans l'avenir discipliné que l'industrie des communications lui prescrit pour des décennies à venir ? Deux événements jettent un doute et occasionnent un virage :

« je devais la revoir au jour de l'an, elle était venu pour me rencontrer a la gare Windsor, mais malheureusement j'étais pas là, [...] la veille du jour de l'an papa était venu me chercher à Coteau Landing nous avions pris plusieurs verres de trop avec les gens de Cornwall ».

Au cours de la même année, à propos des noces où Irène l'accompagnait, il confie : « j'avais pris quelques verres et j'en avais emporté avec moi, je ne me rappelle pas du tout de ceux qui ses passé durant la veillée ».

À la suite de ces incidents, Eugène se réforme. Il modifie ses habitudes alimentaires à vie et ne consomme plus d'alcool.

Dans les cas recensés par l'ethnologue Girard, la décision de se marier et le choix de la date du mariage sont le fait du couple, dans l'intimité. Puis elles sont annoncées aux parents qui les entérinent le plus souvent.¹⁰ La demande au père est un moment fort qui confirme le consentement de l'épousée :

« Au mois de décembre 1922 j'avais demandée a

mon beau père, la main de sa fille, il me l'avait accordée avec grand plaisir, [...] C'est à Noël que nous avons décidé de se marier le 23 mai 1923, à ce moment là les fiançailles c'étaient plus rare. »

En n'organisant pas de fiançailles formelles, le couple ne suit pas tout à fait la tradition recensée en ethnohistoire. Ajoutons que leur fréquentation avant l'annonce n'a duré que 24 mois, alors qu'en moyenne dans cette classe sociale elle est de 38 mois. Par contre, en se mariant cinq mois après l'annonce faite, ils s'approchent des six mois que dure habituellement cette période.

Des préparatifs les introduisent aux premières considérations domestiques. Girard fait référence au *trousseau* (la lingerie domestique), un objet de fierté préparé par les filles de la classe ouvrière. Irène y travaille sans doute au cours de cette préparation en vue d'installer leur résidence commune. Ce n'est pas évoqué dans les mémoires.

Girard signale que nombre de couples ouvriers demeurent chez un parent après le mariage, jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de s'installer. Irène et Eugène prévoient une résidence autonome, ce qui les rapproche de couples de la classe moyenne. Ils s'installent à distance de leurs familles respectives.¹¹

Eugène s'occupe de trouver le logement à louer et de l'aménager en temps pour que le couple y emménage :

« Au mois de février, je suivais dans le journal les annonces de logement à louer, j'en avais loué un [...] au prix de \$14.00 par mois, un petit logement de 4 petites pièces, [...] j'avais été le voir il m'avait paru bien propre [...] j'avais hâte d'être arrivé au samedi pour le montrer à ma blonde, mais elle voyait beaucoup plus clair que moi, elle ne la pas trouvé aussi propre que je pensais, réellement il était bien sale, [...] nous avions pas un beau logement, mais cela était de ma faute, que voulez vous quand on connaît rien ».

Tout en reconnaissant sa bourde, il entreprend de rendre le lieu habitable (alors que dans les cas relevés par Girard, ce sont les femmes qui s'occupent de préparer le logement) :

« les gens ont déménagé le 1er mai, il me restait 22 jours pour faire le ménage, lavé tous les plafonds, les murs, [...] j'étais bien chanceux d'avoir Victor Hébert le frère de ma future, pour me donner un bon coup de main, [...] je faisais cela par les soirs et samedi, il y a eu plusieurs soirs que j'ai pas eu beaucoup de sommeil ».

Les moments forts du rituel qui scelle l'institution

Ils se marient à l'âge habituel du mariage durant ces décennies, la moyenne pour les hommes est de 23 ans et de 22 ans pour les femmes, toujours selon Denise Girard. Le père d'Eugène est agriculteur, apiculteur, celui d'Irène est débardeur au port de Montréal. Nulle part dans les mémoires, il n'est question de cadeaux

de noces. Par ailleurs, on peut mesurer l'autonomie d'Eugène par le fait qu'il marie une femme que ses parents n'ont pas rencontrée.

Les mémoires distinguent quatre moments sous le terme « noces » : la célébration à l'église, le repas en famille, le voyage des nouveaux mariés et le retour du voyage. Ce sont aussi des moments importants relevés par l'ethno-historienne.

La **célébration** du mariage se fait à l'Église Saint-Zotique dans le quartier Saint-Henri où habitent la jeune femme et sa famille. Les mémoires donnent peu d'indications à propos de la cérémonie. Selon Girard, dans cette classe sociale les habillements étaient choisis en fonction de leur réutilisation. Elle souligne que les mois privilégiés étaient d'avril à septembre, que l'heure habituelle était entre 9 h et 10 h le matin, pas nécessairement le samedi. Selon un témoignage, la cérémonie coûtait 25 \$.

« Le 23 mai 1923 un beau mercredi matin toute ensoleillé que nous sommes mariés [...] papa ne pouvant pas venir me servir de père, c'était Emmanuel qui l'avait remplacé, maman était venu ».

Habituellement, de tels mariages réunissent dix à douze membres des deux familles immédiates. Après le mariage, vient le **repas** : les personnes se rendent chez les parents de la mariée, sur la rue Dagenais (cinq minutes à pied) « pour une petite réception ». Selon Girard, dans cette classe sociale, il s'agissait probablement d'un buffet froid fait maison. Ils se marient à 8 h et prennent le train à la Gare Windsor à 10 h 30. Ils ne changent pas de vêtement pour partir en **voyage** de noces :

« à Ottawa nous sommes fait conduire à l'Hôtel Alexandra sur la rue Bank, c'était une belle Hôtel, nous avions une belle grande chambre très propre, nous prenions nos repas au restaurant ».

Ils passent deux nuits là-bas et prennent du bon temps dehors le jour. Selon les témoignages recueillis par l'ethnologue, la relation sexuelle complète attendait le **retour** chez soi :

« nous sommes revenus à Montréal le vendredi soir dans notre petit logement [...], notre petit chez nous qui était pas bien merveilleux ».

Le retour du voyage donne lieu à deux événements : un souper de retour chez les Hébert pendant la fin de semaine suivant leur voyage et un premier séjour à Saint-Lazare chez les Campeau, peu de temps après.

Une forme de vie instituée

La division du travail ouvrier/ménager au quotidien s'installe six jours après le mariage, pour les décennies à venir. Elle est évoquée de manière plutôt sèche :

« le mardi matin le 29 mai (1923) nous nous sommes séparés pour la journée, Irène à son lavage, et c'était dans une cuve avec une planche à laver, et moi au travail du bon vieux Bell Téléphone, et la vie a

continuer de jour en jour ».

Dans un article sur « l'invention de la ménagère », Silvia Federici explique que le travail domestique non rémunéré effectué par une femme, isolée dans une maison avec ses enfants, est une invention récente. Elle correspond à l'industrialisation (1840-1970). La mise en place de dispositifs éducatifs et légaux assujettit les femmes à un travail sans salaire, sans relâche ni congé. Cette invention est corrélée avec la mise en œuvre d'une discipline imposée à même l'emploi que l'homme occupe. Le rapport salarial l'assujettit à la compagnie à toutes heures du jour et de la nuit sous couvert de service essentiel. La maisonnée lie une ménagère exemplaire et un travailleur discipliné aux fins d'assurer la reproduction sociale du régime économique en place.

Une épreuve signale la non-fiabilité de l'institution financière à laquelle le couple fait appel pour placer son épargne en vue d'améliorer la situation de la maisonnée.

« Au court de l'été 1923 nous avons déposé à la banque (Home Bank) [...] \$75.00 avec l'intention de s'acheter une fournaise à l'automne, mais vers la fin du mois d'août notre fameuse banque a fait faillite, cela nous donnait un supérieur de coup de main, mais en reculon, la banque d'Hochelaga à racheter la faillite, et l'année suivante nous avons retiré \$ 26.00 ».

Le couple ne recouvre qu'une part de l'argent épargné. Toutefois, la situation économique du ménage s'améliore au fil des mois et des années : au cours de cette décennie (1920), la croissance économique se maintient.

La filiation

L'anthropologue Meyer Fortes suggère que la naissance de l'aîné fait les parents. L'événement permet d'éclairer les relations internes à la maisonnée. Eugène utilise le mot *lien* pour désigner l'attachement relationnel entre les personnes. Le mot *amitié* désigne la relation conjugale avec sa femme et le mot *amour* est réservé pour le lien filial des parents avec les enfants. L'usage de ces mots pourrait être lié à une tradition : ils ne déparent pas ce qu'on trouve dans les *Mémoires* du fils de Louis-Joseph Papineau.¹²

Dans quels termes Eugène va-t-il désigner la filiation à l'occasion de la naissance de cet enfant? L'enfant est le *fruit* du *sang*. Or il ne parle pas de *son sang* à lui, mais de *notre sang* pour désigner ce que la mère ET le père donnent au nouveau-né. Celui-ci est l'enfant non pas d'un père, mais de deux généalogies : littéralement, l'enfant est un *sang-mêlé*, tout comme leurs parents avant eux. Une telle conception pourrait renvoyer à la notion de peuple pour désigner la société au-delà de la parenté.¹³

La naissance n'est pas un événement isolé au sein d'une maisonnée, mais donne lieu à un acte de nomination du sujet et à son inscription dans cette société locale qu'est la paroisse à l'époque : l'enfant a

une place dans le monde, où il est à la fois nommé et inscrit par des parents, des grands-parents (accrédités parents spirituels) de même que par un représentant officiel de la paroisse où la maisonnée est installée :

« Joseph, Eugène, Marcel Campeau né le 13 mars 1924 à 1.15 hrs PM le jeudi et baptiser le vendredi le 14 mars à l'Église [...] par M l'abbé Poisson ».

Dès lors, l'enfant est une personne, avec plusieurs prénoms, comme autant de possibilités ouvertes et de ressources où puiser. À preuve, son babil est considéré comme de la parole en devenir. Il dit quelque chose à ceux qui l'écoutent : « nous avons toujours hâte d'être rendu au lendemain pour commencer à le voir sourire et jaser un peu. »

Cette première naissance les mettant à l'étroit dans l'appartement, la maisonnée fait l'expérience d'un premier déménagement :

« À la fin d'avril, j'avais loué un cheval et une voiture pour déménagé à notre nouveau chez-nous, [...] Emmanuel était venu m'aider, là nous pouvions respirer plus à l'aise les pièces étaient plus grandes et plus éclairés. »

La fratrie

Si le premier enfant fait les parents, le deuxième crée la fratrie (frère et sœur). L'aînée des filles, j'insiste sur ce terme parce que telle sera cette maison où on pourra observer une division entre les garçons et les filles dans la manière d'aborder le monde. La forme que les liens prennent dans cette maisonnée est ainsi confirmée :

« le 23 avril 1925, [...] une autre belle surprise nous est arrivé, [...] cela redoublait nos liens d'amitié, et que nous adorions avec autant d'amour ».

À nouveau, la distinction est faite entre la naissance rattachée à l'éducation dans la maisonnée et la nomination correspondant à une mise au monde dans la société locale. Cette fois, les grands-parents paternels sont parrain-marraine et la grand-mère maternelle est porteuse (c'était l'inverse pour l'aîné) :

« Marie Mathilda Irène Réjeanne Campeau est née le 25 avril 1925 à 11.30 hrs P.M. le samedi soir et baptiser le 27 du même mois à l'Église [...] par M. l'abbé Murphé ».

Suivent huit enfants dont une seule meurt en bas âge. Au fil des naissances, la parenté fraternelle est dédoublée : les frères et sœurs plus âgées sont parrains-marraines des plus jeunes.

Au cours des décennies suivantes, la fratrie s'étend par alliance dans Ahuntsic, dans les rues avoisinantes avec les Pilon, les Banville, les Zanella et d'autres. Par amitié entre jeunes, on devient littéralement beaux-frères et belles-sœurs avant de se marier. Cette fratrie se maintiendra tant que des membres seront en vie. Les morts n'étant pas exclus des liens sociaux, il est notable que chaque année, les survivants organisent une visite au cimetière où la plupart des membres décédés de la

fratrie sont enterrés.

La maisonnée, une institution

Dans le cas présenté, le dispositif paroisse-parenté, mis en place sous le régime colonial au Québec, contribue à perpétuer cette forme de maisonnée dans le contexte industriel et urbain. Des pratiques sociales (et les discours qui y sont véhiculés) assurent l'adhésion de chacun malgré les tensions et les inégalités inhérentes, de même que garantissent la légitimité et l'encadrement du mode de reproduction sociale généralisé. Le sujet local (homme et femme) *veut* se marier, avoir des enfants et les installer dans le monde. La *maisonnée* lie des principes contraires sous-jacents aux rapports sociaux de genre et d'âge qui la fondent.¹⁴ Quand la transformation de ces rapports sociaux est enclenchée dans les années 1960, toutes les composantes de l'institution sont touchées et le dispositif bascule.

Notes

1 Anthropologue, secrétaire du Conseil d'administration de Solidarité Ahuntsic, membre du Comité Recherche de la Société d'Histoire d'Ahuntsic-Cartierville.

2 Le sociologue Max Weber fait de la maisonnée et ses composantes un objet d'étude en sciences sociales. L'anthropologue Claude Lévi-Strauss en étudie les composantes institutionnelles à travers les sociétés. Selon l'anthropologue Georges Augustins, « le concept d'institution (...) désigne ce qui, dans une société, prend la forme d'un dispositif organisé, visant au fonctionnement ou à la reproduction, résultant d'une volonté originelle (acte d'instituer) et d'une adhésion, au moins tacite, à sa légitimité supposée. Une institution comporte des valeurs et des normes (...), tendant à engendrer chez les membres (...) des comportements stéréotypés (...) Il n'est pas rare qu'elle possède un système de sanctions (positives et négatives) et un ensemble de rites de passage (laïcs ou religieux). » Tiré de Pierre Bonte et Michel Izard, 1991, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF

3 Girard, Denise, 2000, *Mariage et classes sociales. Les Montréalais francophones entre les deux Guerres*, Ste-Foy, Éditions de l'IQRC.

4 Federici, Silvia, 2019, « L'invention de la ménagère » : 125-142 dans *Le capitalisme patriarcal*, Paris, La fabrique Éditions

5 Selon Léandre Bergeron (1997, *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, TYPO), ce mot désigne la jeune femme courtisée par un jeune homme. La langue écrite d'Eugène est reprise en tant que témoignage d'un état de la langue au Québec dans la première moitié du 20e siècle.

6 Je suis redevable à l'archiviste Michael Dicaire du Centre d'Archives de Vaudreuil-Soulanges pour la référence à ces courses dans le livre de Lisette Audet Sabourin, 1984, *À l'ombre des gros cèdres*, comme on me l'a raconté, sans mention d'éditeur.

7 Monteur de ligne avant de se marier, Eugène a vécu comme les coureurs de bois : groupes d'hommes autonomes, partant pour des mois avec tout ce qu'il faut pour vivre, cuisinier inclus, le long des routes de câbles qu'ils installent entre des points de communication. Eugène travaille sur tout le territoire canadien jusqu'aux Rocheuses et partout au Québec, jusqu'en Gaspésie. En 1922, il devient épicier chez Bell Canada, ce qui le stabilise à Montréal.

8 Irène Hébert (1902-1977), elle habite la paroisse Saint-Zotique à Montréal où elle est née.

9 Le travail domestique ou reproductif, même salarié, est réservé aux femmes. La comparaison de ce rapport salarial avec celui du monteur

de ligne (réservé aux hommes) illustre un écart au détriment des femmes sur plusieurs plans : revenu, socialisation, prestige.

10 Emmanuel, le frère d'Eugène, se marie sans consentement dans une paroisse de Malone dans l'État de New York où un cousin officie.

11 Résidence néolocale, dit-on en anthropologie.

12 Amédée Papineau, 1998, *Journal d'un Fils de la Liberté 1838-1855*, Sillery, Septentrion.

13 Encore une fois, cette conception ne dépasserait pas celle des Papineau.

14 Un rapport social est repérable dans une situation relationnelle, quand il y a une division sociale (sur la base du genre, de l'âge, du savoir), un principe de gouverne (hiérarchisation ou égalisation) et un encadrement sous une forme instituée.

Le Guide du Nord / Santé publique

Le Nord dûrement atteint par la Polio: Ahuntsic est en tête avec 28.4%

Proportionnellement à sa population, c'est le quartier Ahuntsic qui a été le plus rudement atteint, au cours de l'année, par la poliomyélite, d'après un rapport que le docteur Adélard Groulx, chef du service municipal de la santé, vient de rendre public.

En effet, le pourcentage des cas de polio, dans ce quartier, est de 28.4 par 100,000 âmes, tandis que dans le quartier Saint-Jacques, le moins affecté de tous, on a enregistré un pourcentage de seulement 3.5 pour 100,000 de population.

Les chiffres de cette année. Toutefois, il est surprenant de constater que les quartiers du Nord ont été, en général, durement atteints par la polio; donc il faudra redoubler de prudence afin de combattre efficacement cette terrible maladie.

	Pop.	Cas	Taux par 100,000
Ahuntsic	24,359	7	28.4
Bourget	27,293	1	3.7
Crémazie	19,752	4	2.3
DeLorimier	52,411	2	3.8
Hochelaga	25,897	4	15.4
Lafontaine	11,800	1	8.5
Laurier	23,733	2	8.4
Maisonnette	37,043	6	16.2
Mercier	27,453	2	7.3
Montcalm	27,195	4	14.7
Mont-Royal	31,601	4	12.6
Notre-Dame de Grâce	72,145	17	23.6
Papineau	18,932	4	21.1
Préfontaine	24,927	1	4.0
Rosemont	65,253	9	13.8
St-André	31,426	3	9.5
St-Anne	16,159	2	12.4
St-Cunégonde	20,797	4	19.2
St-Denis	26,596	3	11.3
St-Edouard	39,420	4	10.1
St-Eusèbe	25,243	3	11.9
St-Gabriel	21,733	2	9.2
St-Georges	16,894	4	23.7
St-Henri	32,580	3	9.2
St-Jacques	28,494	1	3.5
St-Jean	31,334	3	9.6
St-Joseph	10,293	2	19.4
St-Laurent	23,336	1	4.5
St-Louis	25,389	3	11.8
St-Marie	16,109	3	18.6
St-Michel	29,114	5	17.2
St-Paul	34,632	2	5.8
Ville-Marie	9,626	1	10.4
Villeray	74,698	14	18.7
Total	1,036,000	136	13.1

Il nous a été impossible malheureusement de se procurer à temps les statistiques des années dernières afin de pouvoir comparer avec

Article paru dans le Guide du Nord du 26 août 1949.

Une histoire de familles : les Bastien-Gravel

Benoît Bastien : « Un patriote n'a jamais peur des soldats!¹ »



Yvon Gagnon

Coprésident de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Cette série d'articles se penchera sur deux familles étroitement liées qui ont marqué l'histoire de Montréal et particulièrement celle d'Ahuntsic. La présence de ces familles au Québec est attestée depuis le XVII^e siècle. L'union des familles Bastien-Gravel n'aura lieu qu'en 1908 au moment du mariage de Joseph Alphidas Elzéar Gravel avec Berthe Bastien. Cependant, l'épopée montréalaise des Bastien-Gravel débute bien avant ce mariage. Tout au long de cette série, vous aurez l'occasion de faire la connaissance de personnages hors normes : Benoît Bastien, Joseph Alphidas Elzéar Gravel, Émile Maupas, Trefflé Bastien et ses sept filles, Ludger Gravel pour nommer que ceux-ci.

Nous débutons cette histoire familiale avec Benoît Bastien afin de mettre en lumière les circonstances de l'arrivée des Bastien et de leur contribution de premier plan à la vie sociale, culturelle et économique d'Ahuntsic. Bien que Benoît Bastien ne soit pas lié directement à l'histoire d'Ahuntsic, nous estimons nécessaire de le présenter puisque son implication dans le monde des affaires économiques et politiques de Montréal est à la base du remarquable parcours de son fils Trefflé Bastien. Il va sans dire que nous ferons le même exercice pour la famille Gravel dans un second article consacré à Léon Gravel (1844-1929) le père de Joseph Alphidas Elzéar Gravel.

Quiconque voudrait retrouver les ancêtres de Benoit Bastien à partir de son patronyme ferait fausse route. De plus, pour compliquer les choses, les Rocan ne s'appelaient même pas Rocan dit Bastien, mais plutôt Rocan dit Laville. Alors, comment s'y reconnaître? Il faut remonter à leur second² ancêtre canadien pour retrouver une partie du nom de Bastien. En 1750, le chef de la famille des Rocan se nomme Sébastien Rocan³. L'explication du changement repose sur le fait « que les contemporains (de Bastien Rocan) ont dû abrégé ce nom de Sébastien et l'appeler Bastien Rocan. Et François Rocan, le fils de Bastien Rocan, a dû être appelé aussi souvent François Bastien que François Rocan en vertu de cette habitude qu'avaient nos canadiens [sic] d'autrefois de désigner les enfants par le prénom du père au lieu du nom de famille »⁴. Voilà comment les Rocan sont devenus les Bastien!

Benoit Bastien⁵ est le fils de Noël Bastien et de Marguerite Charlebois. Il vient au monde le 21 novembre 1827 à Saint-Benoît (Mirabel). Comme il fût le premier enfant « à étrenner les fonts baptismaux »⁶ de la paroisse Saint-Benoît, on le prénomma... Benoît. Noël Bastien quittera St-Vincent de Paul pour Saint-Benoît afin de s'y marier et s'établir comme menuisier. Par la suite, la famille quittera Saint-Benoît en 1844 pour Montréal afin d'être plus près du monde des affaires.

Avant de nous diriger vers Montréal, il est intéressant de vous raconter l'anecdote suivante. Au moment des *troubles* de 1837, Noël Bastien est à Sainte-Scholastique pour organiser la résistance face aux soldats de John Colborne, surnommé le Vieux-Brûlot⁷. Les soldats en voulaient particulièrement au père de Benoît et sa maison leur fut désignée. Sur les lieux, ils ne trouvèrent qu'un jeune garçon âgé d'une dizaine d'années sur le seuil de la maison :



Ci-haut : Benoît Bastien

Ci-dessous : Martine Lacasse

Photographies anonymes, épreuves non datées.

Fonds Pierre Gravel,
Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

« - Où est ton père, lui demanda le chef du peloton.

- Il est allé se battre à Saint-Eustache.

- N'as-tu pas peur des soldats?

- Non, un patriote n'a jamais peur des soldats, répondit crânement Benoît.

L'Anglais ne put s'empêcher d'admirer cette bravoure si candide et si décidée. Il commanda à ses gens de respecter l'immeuble du patriote Bastien; il alla plus loin : il fit remettre le butin qui venait d'être enlevé et, sans doute, parla souvent du petit patriote qui lui avait donné la réplique à Ste-Scholastique⁸ ».

Cette anecdote est tirée du journal nationaliste *Le Réveil* de 1899 et l'article est écrit sous le pseudonyme de Vieux-Rouge. Benoît Bastien est âgé de 72 ans lorsque paraît ce numéro. Sa renommée est établie, il ne lui reste plus qu'à entrer dans la mémoire collective. Alors, bien à vous de croire ou pas à cette historiette.

La notice nécrologique de Benoît Bastien parue dans *La Presse* du 1^{er} février 1901 indique qu'il quitte Saint-Benoît à l'âge de 14 ans pour aller apprendre le métier de charpentier à Montréal. Nous ne savons pas chez qui il fait son apprentissage et nous ne connaissons pas l'endroit où il demeure entre 1844 et 1847. La période 1844-1852 est nébuleuse. Selon la tradition orale familiale, son goût de l'aventure l'aurait attiré vers les voyages « par en haut », c'est-à-dire vers la région de l'Outaouais pour faire du commerce parmi les hommes de chantier.

On raconte encore que c'est sous la direction de l'illustre de Joe Montferrand⁹ que Benoît fit son apprentissage dans le commerce du bois. Bref, étant trop jeune et sans argent pour avoir un logement, il n'est pas recensé dans les annuaires Lovell de Montréal. Étonnamment, il n'y a pas de Bastien proprement dit à Montréal dans les années 1840, mais il y a des Basquin. Lors du dépouillement des annuaires, nous avons fait le lien entre les deux patronymes lorsque nous retrouvons un Noël Basquin, *carpenter* habitant sur Salaberry en 1850. Il se peut que la personne qui faisait les recensements fût de langue anglaise et que l'accent du terroir de Noël ait abouti phonétiquement en Basquin. Qu'importe, la famille est présente à Montréal à partir de 1847 selon ces annuaires. Est-ce que l'enthousiasme de Benoît pour les perspectives de travail et d'affaires a convaincu son père de venir le rejoindre à Montréal? Il est tout à fait raisonnable de croire que les choses ont pu se passer de cette façon.

Au retour de ses voyages, le 5 novembre 1849 à Montréal, Benoît prend pour épouse sa jeune cousine de 17 ans de St-Vincent de Paul, Martine Lacasse¹⁰. Les époux sont apparentés puisqu'ils ont le même ancêtre, Sébastien Rocan. Les premières années du couple semblent difficiles. L'aîné de la famille, Louis-Alfred Bastien, vient au monde le 18 mars 1851. Le couple a donc besoin de plus d'espace pour la famille qui prend forme. On retrouve en 1852 le nom de Benoît Bastien dans les annuaires puisqu'il est maintenant chef de famille. L'annuaire rapporte qu'il est *carpenter* tout comme son père. Il habite rue Panet près de la rue Sainte-Catherine comme son père également. Cette même année, Benoît a 25 ans et il débute comme entrepreneur. À suivre...

Notes

1 Le Réveil, 14 janvier 1899, volume IX, no. 204, p. 242.

2 Le premier ancêtre canadien des Bastien est Pierre Rocan dit Lavelle. Originaire de Saint-Martin sur de l'île de Ré en France. Il arrive au Canada vers 1700, il est âgé de 24 ans. Il s'est établi immédiatement à St-Vincent-Paul (Laval). De son premier mariage avec Marie-Louise Aignon, il aura trois filles, mortes très jeunes. Veuf à 41 ans, il épouse en secondes noces Françoise Dufault. Sébastien Rocan est issu de ce mariage.

3 Plusieurs descendants dans l'Ouest canadien ont conservé le patronyme de Rocan et de fait ils s'apparentent aux Bastien du Québec.

4 Selon la généalogie de Trefflé Bastien faite par l'Institut généalogique Drouin au début du XX^e siècle. Inédite, anonyme et non datée. Fonds Pierre Gravel, SHAC.

5 Sébastien Rocan est l'arrière-arrière-arrière-grand-père de Benoît Bastien.

6 Le Réveil, 14 janvier 1899, volume IX, no. 204, p. 242.

7 Surnom donné par les Québécois à John Colborne suite à l'incendie du village de Saint-Benoît en décembre 1837.

8 Le Réveil, 14 janvier 1899, volume IX, no. 204, p. 242.

9 Homme fort et figure légendaire. Dictionnaire biographie que Canadien. Jos Montferrand
http://www.biographi.ca/fr/bio.php?id_nbr=4606

10 Martine Lacasse est sa descendante au 3^e degré et Benoît Bastien son descendant au 4^e degré.

Yvon Gagnon

Coprésident de la SHAC

Ces images inédites sont de la collection de Yvon Gagnon, coprésident de la SHAC. Elles proviennent de la collection de la famille Gravel de la Société d'histoire de Cartierville. En octobre 1998, Yvon Gagnon a fait don à la SHAC de ces archives personnelles. C'est un don exceptionnel, tant par la qualité que par la quantité des documents légaux et judiciaires, la généalogie des Bastien-Lancôt, nous sommes allés rendre un hommage à lui à Saint-Sauveur quelques jours après son déménagement pour Toronto. C'est une longue captation vidéo de souvenirs de Pierre. Nous avons tout particulièrement mentionné pour son implication pour ce magnifique trésor et la captation vidéo.



1



4

1- Le 200 boul. Gouin E.

a fait don de cette maison à son gendre, qui a épousé Alice Bastien-Lancôt. Martine Lacasse, épouse de Pierre, est décédée dans cette maison.

2- Alice Bastien-Lancôt et ses sept filles de Trefflé Bastien

de la paroisse St-Louis de Cartierville. Ils ont eu six enfants.

3- Page couverture du manifeste en 1914 par les électeurs

4- L'équipe et les responsables du Sault-au-Récollet v. Cartierville, troisième personnage à gauche, Elzéar Gravel, avocat.

5- Une des rares photographies de la villa Bastien. Cette résidence est la partie de la terrasse Bastien occupée par la partie de la villa.

6- À gauche, Émile Maupassant d'Amérique à la lutte contre le crime. Il a écrit un livre sur un combat au poing devant 5000 spectateurs. À sa droite, Joseph Alphidas Elzéar, président de l'Athlétique d'Ahuntsic.

ites du Fonds Pierre Gravel

HAC

nt tirées du Fonds Pierre
histoire d'Ahuntsic-
2019, monsieur Pierre
IAC d'une grande partie de
es et familiales. Ce legs est
a rareté des documents
photographies, des films,
ridiques et l'immense
Gravel. De plus, lorsque
contrer Pierre Gravel chez
ques jours avant son
oronto, nous avons fait
dédo relatant en vrac les
us tenons à remercier
Madame Caroline Martel
pour le rapatriement de
pour la réalisation de la

vers 1927. Trefflé Bastien
ison à Hector Larivière, son
Alma Bastien, sa sixième fille.
se de Trefflé Bastien, est
aison en 1929.

**(1888-1968), troisième des
astien.** Mariée en 1908 dans
France à Théotime Lanctôt.

**enu pour le banquet offert
urs d'Ahuntsic à leur échevin.**

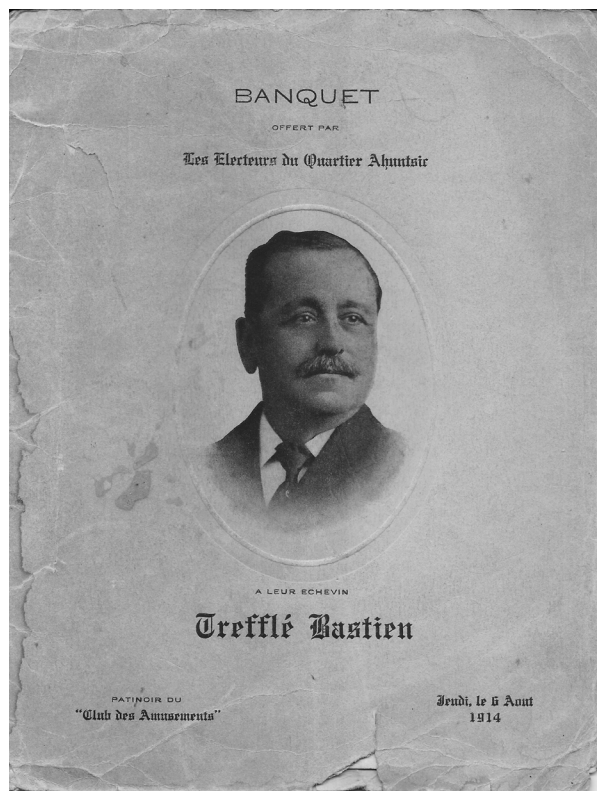
**sables du club de baseball
ers 1920.** Deuxième rangée,
à partir de la gauche : Trefflé
son gendre Joseph Alphidas

**raphies de l'intérieur de la
idence de prestige faisait
astien qui est aujourd'hui
ouest du parc Nicolas-Viel.**

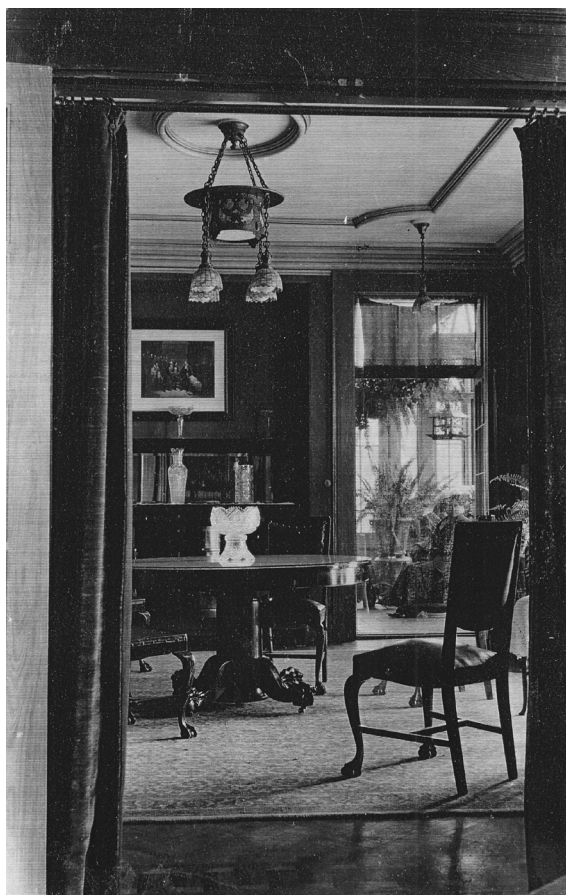
**as (1874-1948) champion
gréco-romaine.** En 1904,
arc Sohmer devant plus
es côtés, son entraîneur
r Gravel, président du Club



2



3



5



6

Une petite tournée en tramway dans les années 40-50

Monik Desjardins

Tout d'abord, un peu d'histoire. Le tramway électrique arrive à Montréal le 21 août 1892. Il faudra cependant deux ans pour que le réseau, jusque-là hippomobile, soit entièrement électrifié. Le tramway no 23 circulait du Terminus Craig au centre-ville, jusqu'à la Gare Ahuntsic. Le tramway no 24 empruntait le même parcours, mais se rendait jusqu'à la limite municipale Est de Montréal, soit à l'angle des rues Perras (Henri-Bourassa) et Émile (J.J. Gagnier), tout près du restaurant Patates frites Lesage. La ligne no 24 était celle que les gens utilisaient pour aller se baigner à l'île de la Visitation.

Au début des années 1920, le vaste réseau de tramways compte plus de 500 kilomètres de voies, quelque 900 véhicules et presque 230 millions de passagers chaque année. Dans les années 1950, on élimine progressivement les routes des tramways au profit des bus. L'aventure montréalaise du tramway prend fin le 30 août 1959, après presque 100 ans de service.

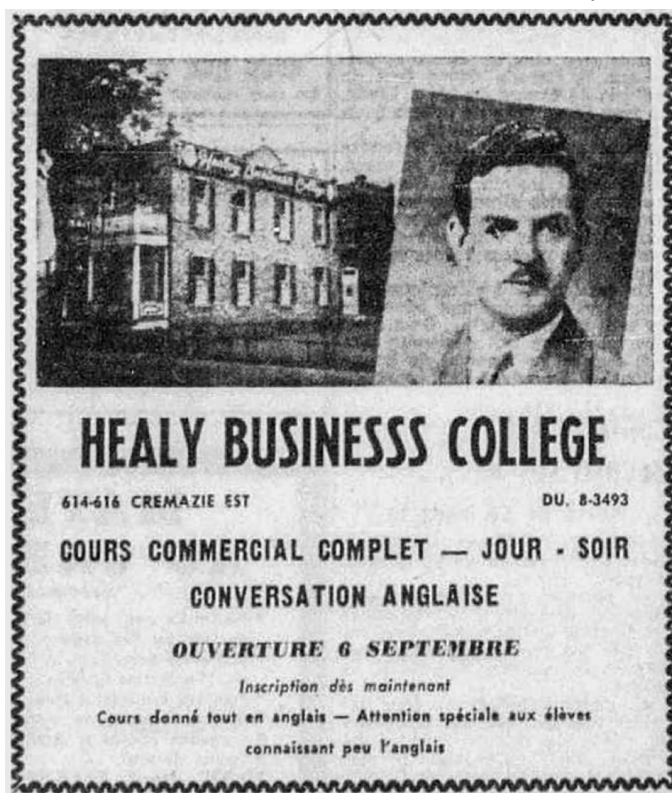
Dans Villera, les travaux de construction sur l'emprise de la future rue Lajeunesse débutent en juillet 1893. La voie file en ligne droite en direction nord vers le boulevard Crémazie, appelé à l'époque Chemin Vervais. Elle emprunte ensuite l'emprise privée adjacente au Chemin Stanley-Bagg, qui deviendra l'avenue Millen, ainsi nommée en raison de la cour à bois John Millen et Frères. Le tracé bifurque ensuite sur l'emprise en bordure du boulevard Perras (Henri-Bourassa). Après une brève suspension, les travaux reprennent au début de 1894 pour atteindre, quelques rues plus loin, le couvent des Dames du Sacré-Cœur, érigé en 1858, près de la rue Chambord. La voie contourne la Terrasse des Villas du boulevard Olympia pour se faufiler entre les terres des Frères de St-Gabriel et celles du collège des Jésuites jusqu'à Bombry Road, (devenue aujourd'hui l'avenue Papineau). Elle arrive enfin aux terres de J.Y. Henderson où l'on construit un abri terminus et un triangle de virage sur l'ancienne rue Papineau (aujourd'hui St-Firmin). Par la suite, le terminus est déplacé aux limites de la ville, soit à la rue Émile (J.J.Gagnier). Le circuit Bordeaux Montréal-Nord est offert aux résidants du secteur en 1921.

Le circuit du Sault-au-Récollet (ou St-Denis - Sault), comprend les arrêts suivant : City Limits, Ahuntsic, Crémazie, Jarry, Jean-Talon, Bélanger, Beaubien, De Fleurimont, St-Joseph, Mont-Royal, Rachel, Ontario, Ste-Catherine-St-Denis, St-Laurent, Bleury, University, Peel, Dorchester, Craig - Gosford, St-Laurent, TERMINUS

CRAIG.

Revenons à ma petite tournée dans les années 1940-50. Je demeure au 10 732, rue Émile (J.J.Gagnier). En 1952, je commence ma 9e année à l'École St-Vital, au coin du boulevard Pie IX et du boulevard Gouin. Je dois prendre quatre fois par jour le tramway no 40 Montréal-Nord pour me rendre à l'école. L'année suivante, je commence un cours commercial chez Healy Business College sur le boulevard Crémazie, à côté de l'Église St-Alphonse. Quatre fois par jour, je dois prendre les tramways no 24 et no 23.

En 1954, un incident bizarre vient troubler la paix



Publicité du Healy Business College en page 40 de La Presse du 27 août 1955

publique : le vendredi 22 janvier 1954, un psychopathe lacère les mollets de quatre femmes qui montent dans un tramway. Ces attaques se multiplient de façon identique chaque jour de la semaine suivante, faisant ainsi dix autres victimes féminines. L'hystérie due au MANIAQUE AU RASOIR gagne la population. Comme beaucoup d'autres femmes, j'ai eu peur. Notre professeur nous avait dit quoi faire : faites aller votre imagination!

Ensuite, commence pour moi le travail. Jusqu'à la fin du tramway à Montréal, le 30 août 1959, je fais le trajet au complet des tramways no 24 et no 23 deux fois par jour, puisque je travaille dans l'Exchange Building, au



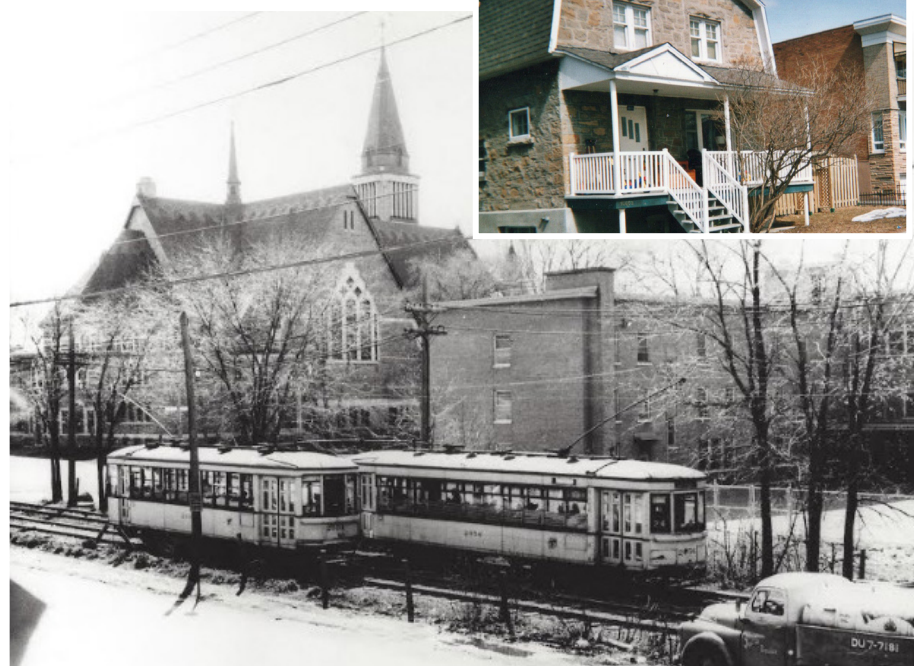
Laurette Ménard,
victime du maniaque au rasoir
Source : La Presse, page C12,
11 décembre 1994

276 rue St-Jacques Ouest, et que je demeure depuis deux ans au 10 790, avenue St-Charles, près du boulevard Gouin.

Retour aux années 1940-50. J'ai de beaux souvenirs de l'époque où je demeurais au 1036 boulevard Gouin, au coin de Christophe-Colomb (aujourd'hui Georges-Baril), sur le site actuel de l'église Ste-Madeleine Sophie-Barat. Durant les vacances de l'été 1947, mon grand-père, qui était percepteur pour la Compagnie de Tramway, arrêtait à l'arrêt St-Charles, où mon frère et moi embarquions pour faire un aller-retour jusqu'à la limite municipale, rue Émile. Nous revenions tous fiers d'avoir voyagé avec notre grand-père! Mon grand-père était lui aussi très fier d'accueillir à bord les deux enfants de son fils aîné.

Un autre souvenir : en 1949, notre famille est obligée de déménager au 1004 boulevard Gouin, parce que les Dames du

Sacré-Cœur, qui étaient nos propriétaires, venaient de vendre leur terrain et les trois maisons du boulevard Gouin entre Christophe-Colomb et St-Charles — dont celle où nous habitions —, à l'Évêché de Montréal pour la construction de l'Église Ste-Madeleine-Sophie Barat. Nous sommes demeurés au 1004 boulevard Gouin de 1949 à 1951. J'ai donc vu au complet la construction de l'Église. En 1949, notre ancienne maison du 1036 boulevard Gouin a été achetée et déménagée la nuit, pendant que le tramway ne fonctionnait pas. La maison existe encore aujourd'hui sur l'avenue Georges-Baril et j'ai eu le bonheur de la visiter il y a quelques années. J'étais très heureuse, c'était très émouvant!



Ci-haut : le 1036 boulevard Gouin Est en 1947 / Au centre : la même maison, aujourd'hui située sur l'avenue Georges-Baril, photographiée en 1988. Photos courtoisie de Mme Monik Desjardins.

Photo du bas : deux tramways se croisent sur la ligne 24 le long du boulevard Henri-Bourassa Est dans les années '50. À l'arrière-plan, l'église Sainte-Madeleine-Sophie-Barat inaugurée en 1949. Source : collection Claude Langlois dans le journaldesvoisins.com chronique Page d'histoire - Histoires de tramway.

Les Seigneurs sulpiciens, les Autochtones et le Fort Lorette

Alexandre Lapointe
Anthropologue

En 2017, des vestiges du Fort Lorette furent découverts à quelques pas de l'église de la Visitation. Beaucoup plus qu'un ouvrage défensif, ce fort protégeait une mission catholique où se trouvait le dernier village autochtone de l'île de Montréal. Si les sources coloniales mettent toujours de l'avant les intentions d'évangélisation, la correspondance des Sulpiciens nous révèle les motivations de l'établissement d'une mission au Sault-au-Récollet et les raisons de son abandon prématuré une vingtaine d'années plus tard. Cet article se penche sur les stratégies élaborées par les supérieurs de la Compagnie du Saint-Sulpice pour utiliser l'institution seigneuriale dans le but d'exploiter le travail de défrichement des autochtones au bénéfice des Sulpiciens.

Sulpiciens et seigneurs de l'île de Montréal

Les premiers religieux à venir s'établir au Canada sont les Récollets en 1615, les Jésuites les rejoignent une dizaine d'années plus tard. En 1632, lorsque la France reprend le Canada à l'Angleterre, seuls les Jésuites sont autorisés à revenir. Leur influence dans la colonie devient considérable.

Après 1657, les autorités coloniales cherchent à réduire le pouvoir des Jésuites en invitant la Compagnie du Saint-Sulpice au Canada. En 1663, ceux-ci achètent la seigneurie de l'île de Montréal à la Société Notre-Dame qui est lourdement endettée. À l'époque, les Sulpiciens sont liés à l'élite française. Issus de familles de la noblesse, ils jouissent d'une grande influence à la Cour. De plus, les Sulpiciens prêtent allégeance au Roi tandis que les Jésuites répondent du Pape. La Compagnie du Saint-Sulpice est donc plus susceptible de servir les intérêts nationaux et d'appliquer les politiques prônées par la Couronne.

Une première mission à la Montagne

En 1675, un chef autochtone nommé Achind8nes vient rencontrer les Sulpiciens pour avoir la permission de s'établir dans la Seigneurie de Montréal. Il représente un groupe d'Autochtones convertis de la mission jésuite de Saint-François-Xavier à Laprairie. En invoquant l'aridité du sol comme raison de départ, Achind8nes se montre prêt aux concessions pour avoir des terres : « [...] donne m'en ou tu voudras, à quelle condition qu'il te plaira, preste les moy, loue les moy, »¹ Gabriel Souart, le Supérieur du Saint-Sulpice de Montréal², va lui répondre : « Je ne te refuse point des terres, je t'en donnerai abondamment, je ne te les oterai point, ce sera pour toy, tes enfans et tes neveux.³ ». Les Sulpiciens réservent un terrain au pied du Mont-Royal pour l'installation des Autochtones. Toutefois, ils se contentent d'une entente verbale. En ne leur cédant pas officiellement le terrain, ils restent propriétaires de cette section de leur seigneurie.

Les premiers groupes d'Autochtones quittent Laprairie et viennent s'établir à Montréal. L'année suivante, en 1676, les Sulpiciens entament la construction d'un fort de bois à côté du village autochtone. Dans le recensement de 1685, plus de 222 Autochtones vivent à la mission alors que la population de Ville-Marie était de 724 personnes. Cette même année, la palissade est remplacée par un fort de pierre dont les vestiges sont encore visibles aujourd'hui devant l'entrée du Grand Séminaire sur la rue Sherbrooke.

Pendant cette période, les Autochtones défrichent les terres du domaine et participent à la construction de la mission. Une route est bâtie pour relier Ville-Marie et le fort de la Montagne. Toutes ces mises en valeur sont réalisées sans qu'il en coûte au Séminaire du Saint-Sulpice. Les sources de l'époque notent la prospérité de la mission : « Ce village est dans une situation qui charme et attire beaucoup les sauvages. Le terroir est fertile à un point que nous nourrissons un quart de l'année le Sault [Saint-Louis]⁴, la proximité de Montréal fait que les sauvages font argent de tout [...] »⁵.

La mission vient également avec un avantage financier pour le Séminaire : en 1666, le ministre de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert, fait la promotion d'une politique de francisation des Autochtones⁶. L'État français est prêt à débours des sommes considérables pour que ce projet se réalise. Ainsi, M. Louis Tronson, le Supérieur du Saint-Sulpice de Paris⁷, va convaincre le Roi de que cette mission va remplir parfaitement cette fonction et, à partir de cet instant, le Séminaire de Montréal va recevoir une gratification royale annuelle de 6000 livres pour l'éducation des enfants autochtones.



Louis Tronson (1622 – 1700).

Troisième Supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Source : BANQ



Vue de la mission du Sault St Louis. Années 1670. **Source :** Bibliothèque nationale de France. EST VD-20 (B, 1).

Cette représentation contemporaine de la mission iroquoise du Sault St-Louis (Kahnawake) nous donne une bonne idée de l'apparence qu'avait la mission du Fort Lorette.

[Livre: Monnaie officielle de France de 1667 jusqu'en 1795. Au début du 18^e siècle, le salaire moyen d'un laboureur est de soixante à soixante-quinze livres et un cochon coûte dix livres.]

Les causes du départ au Sault-au-Récollet

Bien que la situation semble idéale, les Autochtones vont néanmoins être obligés de quitter la mission de la montagne moins de vingt ans après sa fondation. Le projet de déménager la mission est proposé une première fois en 1681 par le directeur de la mission, François Vachon de Belmont⁸. Celui-ci écrit à ses supérieurs de Paris pour se plaindre de la proximité de la mission iroquoise de Sault Saint-Louis. Selon M. de Belmont, les Jésuites et les Iroquois tentent d'attirer les gens de la Montagne dans leur mission. Cet argument ne convainc pas les autorités de Paris qui comptent beaucoup sur le succès de la mission sulpicienne pour justifier la gratification royale.

M. de Belmont revient à la charge en 1685 avec un argument plus alléchant pour ses supérieurs de Paris : les Autochtones n'ont aucun titre de propriété sur les terres qu'ils ont mis en valeur, le Séminaire est donc légalement le seul et unique propriétaire. M. Tronson va répondre : « Pour les champs des Sauvages dont vous me mandez qu'ils n'ont point de contrat et dont on pourrait un jour s'emparer, mandez-moi cet automne si vous saurez ce qu'il y aurait à faire et quel avis on vous aura donné là-dessus⁹ ». L'idée est claire : si les Autochtones partent, le séminaire de Saint-Sulpice va pouvoir reprendre la terre.

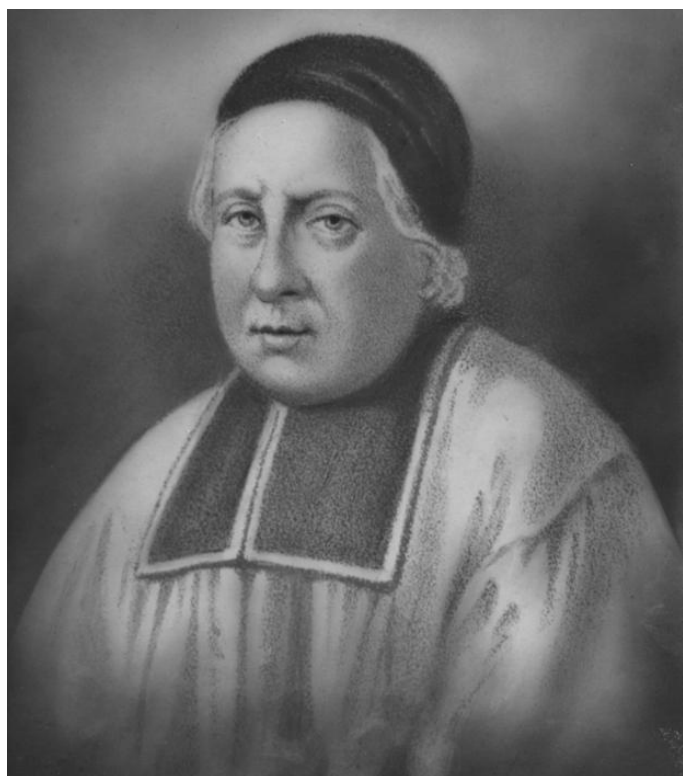
[Mander: Communiquer, informer]

Pour justifier un déplacement, M. de Belmont va évoquer les ravages de l'alcool chez les Autochtones de la mission. Or, dans son pamphlet Histoire de l'eau-de-vie en Canada, il indique que la consommation excessive

ne touche qu'une frange de la société : « L'ivrognerie n'est donc proprement particulière qu'aux jeunes gens qui font profession de bravoure, et qui par esprit de superbe veulent faire parler d'eux, et se rendre renommés par quelque endroit.¹⁰ ». En disant que cette consommation est incontrôlable et que la vente impossible à stopper, la seule option est d'éloigner les Autochtones de Ville-Marie pour les sauver.

Deux événements vont convaincre le Saint-Sulpice de Paris du bien-fondé de cette migration : premièrement, le 11 septembre 1694, la mission brûle et l'on met la faute sur un Autochtone en état d'ébriété. Une autre cause moins connue est la querelle avec le gouverneur de Montréal, Louis-Hector de Callière, en 1696. M. Tronson avertit François Dollier de Casson, le Supérieur du Séminaire de Montréal¹¹ :

« M. de Belmont me mande que M. Callière a acheté une habitation, sans payer lods, il a bâti sans demander sa place, il prend partout du bois sans payer ni sans demander. C'est de quoi vous me ne m'avez rien écrit. Cependant quoique cela puisse aller loin, je marque à M. de Belmont de quelle importance il est de le ménager. Comme il est défendu de faire un fort sans permission du Roi, si on le mécontenterait il pourrait aisément se mettre en possession de votre Montagne, en exposant que c'est un fort, ou il est important de mettre garnison [...] je ne sais si vous savez que l'on est obligé de réserver cent arpens autour de la Montagne afin qu'ils soient libres quand on voudra y faire un fort.¹² »



François Vachon de Belmont (1645 – 1732).

Premier Supérieur de la Mission de la Montagne puis Second Supérieur du Saint-Sulpice de Montréal.

Source : Wikimedia commons

[Lods : Taxe seigneuriale. Celui qui achète une terre d'un censitaire doit remettre à son nouveau seigneur ce montant équivalant au douzième de son coût d'achat.]

[Arpent : Comme unité de longueur, il équivaut à 58,47 m. Comme unité de superficie, il équivaut à 3419 m².]

Avec cette menace, le déplacement de la mission devient beaucoup plus pressant. Les autorités de Paris demandent officiellement la permission de déplacer la mission la même année en justifiant ce déplacement par le besoin d'éloigner les Autochtones des sources d'alcool et pour servir à protéger le nord de l'île de Montréal des incursions iroquoises.

Ce déplacement n'est cependant pas désiré par les Autochtones et certains refusent de partir. Pour les inciter à quitter les lieux, les Supérieurs de Paris ordonnent au Séminaire de Montréal de cesser toute dépense sur le site de la Montagne. M. Tronson conseille ainsi M. de Belmont :

« [...] si l'on fait quelque dépenses pour une paroisse à la Montagne, comme vous en avez le dessein, n'y a-t-il pas à craindre que les Sauvages que vous avez envoyés à la rivière des prairies n'y reviennent à moins que vous ne les mettiez en état de trouver plus de douceur dans leur nouvel établissement qu'ils n'avaient dans leur ancienne habitation. Le meilleur de tous les moyens pour les fixer à [Fort] Lorette et de les y attirer est de faire en sorte qu'ils y trouvent plus de commodités qu'ailleurs.¹³ »

Un autre moyen plus subtil pour précipiter le départ des Autochtones est la création de « Côtes » ; des sites de colonisation, dans les environs immédiats de la mission de la Montagne¹⁴. Le cloisonnement des champs autochtones va forcer les derniers habitants de la mission à se déplacer lorsque la terre devint moins fertile et qu'ils ne purent défricher à proximité. M. Tronson écrit en 1699 : « Vous avez bien fait de faire aller à la Rivière des Prairies les Sauvages de la Montagne que vous avez pu disposer à ce changement [...]. Il faut ménager ceux qui restent pour les disposer autant que vous pourrez à suivre peu à peu l'exemple des autres. Monsieur Dollier a raison de dire qu'il n'y pas d'apparence de les y contraindre et de les chasser¹⁵ ».

La migration se fait en trois vagues de 1696 à 1705. En 1704, la mission ferme ses registres et l'année suivante les ossements du cimetière sont transférés à la mission du Sault-au-Récollet. Après cette date, le fort de la Montagne va devenir un lieu de repos pour les prêtres du Séminaire. Quelques derniers Autochtones cependant sont encore présents sur le site jusqu'en 1731.

En 1698, M. Tronson évoque déjà les avantages financiers de cette migration pour le Séminaire de Montréal : « Si les 150 arpents de défrichés à la Montagne et ceux qu'on a retirés des Sauvages que vous avez remis à la maison pouvaient contribuer à faire dans

le Séminaire une petite épargne tous les ans pour grossir ce fonds et mettre en état de se passer du secours de la France¹⁶ ». Ce n'est donc pas que l'alcool ou la recherche de nouvelles terres fertiles qui explique le départ de la mission, mais bien la perspective de gains pour le Séminaire.

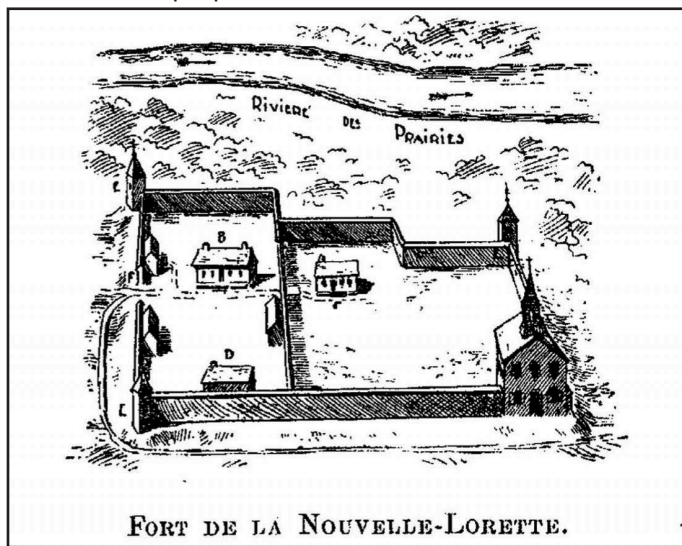
Une deuxième mission au Sault-au-Récollet

La mission du Sault-au-Récollet va porter plusieurs noms selon les sources : Fort Nazareth, Nouvelle-Lorette, Notre-Dame-de-Lorette, petite Lorette et finalement Fort Lorette. Pour les Autochtones cependant, son nom fut Skawenati, ce qui veut dire « de l'autre côté de l'île¹⁷ » et, après le départ de la mission, kanatakwenke qui veut dire « le lieu de l'ancien village¹⁸ ».

[Montréal île frontière : En 1716, 755 Autochtones et 4078 colons résident sur l'île de Montréal. La population autochtone y est divisée entre les deux missions de l'île : 397 au Sault-au-Récollet et 358 à l'Île-aux-Tourtes¹⁹. Le peuplement européen se termine à l'île de Montréal.]

[Minot : Environ 15,4 kilos de grains]

En 1691, au moment où M. de Belmont entreprend la construction du Fort Lorette, le nord de l'île ne fait pas partie de la Seigneurie de Montréal. Belmont y louait les terres depuis 1689 pour dix minots de blé par an. Ce n'est qu'en 1700 que les Sulpiciens achètent le terrain pour la somme de 400 livres²⁰. En 1708, le Séminaire de Saint-Sulpice est reconnu propriétaire et le Sault-au-Récollet est rattaché à la Seigneurie de Montréal. À partir de ce moment, ces terres ont le même statut légal que le reste de la Seigneurie : les Sulpiciens en sont les seuls propriétaires inconditionnellement à la



Dessin du Fort de la Nouvelle-Lorette tel que se le représentait le curé Charles-Philippe Beaubien d'après un dessin de 1726. **Source : Le Sault-au-Récollet : ses rapports avec les premiers temps de la colonie : mission-paroisse. Montréal, Beauchemin & fils, 1898.**

présence autochtone. Dès 1702, le procureur provincial (économe) du Saint-Sulpice de Paris, François Magnien donne comme instruction à M. de Belmont :

« On peut leur réserver et accorder verbalement telles quantité de terres qu'on jugera à propos pour les défricher et les cultiver; Que si dans la suite ces sauvages quittent les dites terres soit pour transférer leurs habitations ailleurs ou autrement, il faudra que le séminaire les reprenne de plein droit et au lieu de les donner à cens comme les terres non défrichées, il vaudroit beaucoup mieux en faire des fermes ou terres particulières que l'on affermerait au nom du Séminaire de Saint-Sulpice pour en disposer librement s'il estoit besoin dans la suite parce que la donation faite au dit Séminaire par les Seigneurs de l'Isle de Montréal et dépendances ne nous permet de disposer librement que des terres que nous y ferons défricher, c'est pourquoi il faut garder toutes celles qu'on aura fait défricher et celles des sauvages pourront passer pour telles ce qui ne sera point contraire à ce qu'on aura fait à ce sujet [...]»²¹ ».

[Affermer : Louer ses terres à un agriculteur.]

Il est clair que les Sulpiciens considèrent déjà en 1702 le départ des Autochtones pour y installer des colons. Les Sulpiciens s'assurent de ne faire que des ententes orales avec les Autochtones, ils les laissent défricher et mettre en valeur la Seigneurie parce que les terres défrichées par eux sont considérées comme propriété du Séminaire. Magnien explique même que la location de terres à des colons sera plus rentable que d'y installer des censitaires.

[Censitaire : Habitant d'une censive. Il peut la garder et la donner en héritage tant qu'il l'exploite et paie ses redevances seigneuriales (cens, rente et corvée)]

[Censive : Partie d'une seigneurie donnée en concession à un habitant (censitaire).]

[Cens : C'est un impôt symbolique qui sert surtout à marquer le lien de vassalité. Le montant annuel est très bas : un à deux sols par arpent de front d'une censive²²]

[Rente : C'est l'équivalent loyer de la terre concédée. Son montant est fixé dans le contrat de concession. En moyenne il est de vingt sols (= 1 livre) par arpents de front²³.]

Dans les années 1704-05, alors que la Guerre de Succession d'Espagne fait rage, le Séminaire fait face à la possibilité que la gratification royale soit annulée. Les troupes françaises se battent en Europe et en Amérique. Le Roi n'a plus le luxe de subventionner la francisation des Autochtones. Avec cette perte de revenus, le Séminaire de Paris demande au Saint-Sulpice de Montréal de chercher à être indépendant financièrement en mettant en valeur la Seigneurie de

Montréal par la colonisation européenne.

En 1712, quatre ans après avoir reçu les droits seigneuriaux sur le Sault-au-Récollet, le Séminaire fait la demande à la Cour d'une nouvelle Seigneurie pour y installer ses ouailles. Le Saint-Sulpice évoque les méfaits de l'alcool et la protection de la rivière des Outaouais en installant la mission à son embouchure. Il fait aussi valoir que les terres de la région des Deux-Montagnes sont giboyeuses et propices à l'agriculture et que cet endroit va permettre de convertir les Autochtones de passage.

Cependant, dans ses correspondances avec le Séminaire de Paris, la migration est présentée comme une opportunité d'installer des colons au Sault-au-Récollet et de mettre en censives les terres exploitées par les Autochtones. M. de Belmont, écrit : « Ce transport des missions sera très avantageux au Séminaire qui trouvera dans les terres que les Sauvages ont défrichées de quoi faire tout d'un coup une paroisse, et dans les batiments et les terres de la mission de quoi bien loger un curé et faire une ferme. De plus le Séminaire pourra faire cinq ou six paroisses dans les environs de la mission, dont auparavant il ne pourrait disposer²⁴ ».

La Cour accepte d'abord la création d'une nouvelle Seigneurie uniquement au bénéfice des Autochtones ; ceux-ci seront reconnus propriétaires de trois lieues de terrain et les Sulpiciens n'en détiendront qu'une demi-lieue²⁵. Le Séminaire va utiliser son influence à la Cour et auprès du gouverneur Vaudreuil pour changer cette décision. Le 19 mars 1717, M. Magnien écrit au Saint-Sulpice de Montréal pour leur dire que le Conseil de la Marine accepte de laisser les Sulpiciens comme seul et unique propriétaires de la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes²⁶. La Cour impose toutefois des conditions au Saint-Sulpice ; qu'ils doivent défrayer l'entièreté des frais de déménagements et qu'ils doivent construire une nouvelle église et un fort de pierre dans la nouvelle mission. Ces demandes sont formulées spécifiquement parce que la Cour sait que les Sulpiciens vont faire un profit avec le départ des Autochtones et l'établissement de censitaires au Sault-au-Récollet. En effet, le 18 mars 1717 M. Magnien écrit : « Nous comptons bien que la transmigration des sauvages vous coûtera beaucoup, mais il faudra faire la dépense en plusieurs années et vous en serez dans la suite dédommagé en bonne partie par les nouvelles concessions que vous pouvez faire à Lorette. Après tout l'argent est toujours bien employé quand c'est pour Dieu²⁷ ».

[Lieu : De 1674 à 1793, une « lieue de Paris » équivaut à 3,898 km.]

Le premier départ pour la nouvelle mission fut en 1721 en plein hiver. Cette migration cependant, comme celle de la Montagne, n'est pas un désir des Autochtones et certains refusent de partir. Les Sulpiciens ont alors

recours à la même stratégie subtile qu'ils ont utilisée sur la Montagne : entourer les Autochtones par des colons.

En tant que Seigneurs, les Sulpiciens décident quelles terres sont ouvertes en censives et donc sélectionnent les lieux de colonisation. Pour le Sault-au-Récollet, la terre est divisée en trois rangs parallèles à la Rivière-des-Prairies. Le premier rang constitue les meilleures terres, celles exploitées pour les champs des Autochtones. Le second débutait à l'endroit où se trouve la voie ferrée (au sud de la rue Sauvé) jusqu'à l'emplacement actuel de l'autoroute métropolitaine. Et le troisième va s'étendre au-delà de cette limite. Avant 1716, les Sulpiciens vont commencer à ouvrir 44 censives dans le deuxième rang et le troisième rang. Cette vague de concession correspond à l'obtention de la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes par les Sulpiciens pour y transférer la mission. Graduellement, entre 1716 et 1721, les Sulpiciens distribuent 23 censives au premier rang. Puis, de 1722 à 1727, 23 autres censives sont à nouveau ouvertes pour mettre la pression sur les derniers résistants au déplacement.

En 1728, la majorité des terres du premier rang ont été mises en censive ce qui témoigne du départ de la population autochtone. Le village est graduellement encerclé et sa population, forcée à quitter les lieux lorsque les champs deviennent infertiles. Le Séminaire de Paris recommande cependant d'agir de façon subtile et de favoriser, pour un certain temps, la location des terres aux colons pour ne pas donner une mauvaise impression. M. Magnien écrit en 1722 à ce propos :

« Il faut bien se garder de se presser de concéder les terres de l'ancienne mission du Sault-au-Récollet non seulement pour éviter la peine que cela pourrait faire à M. Gay et aux sauvages, mais encore pour ne pas faire croire au public et à la Cour que ça est le motif d'intérêt qui a fait entreprendre ce transport. [...] D'ailleurs il est à propos de garder tant que l'on pourra les meilleures terres défrichées pour en faire des forest et Domaine dont le Séminaire gardera la propriété et les affermera à son profit comme on fait en France [...]»²⁸ ».

Certaines des terres du premier rang ont une spécificité : dans les baux de concession, en plus des redevances seigneuriales les Sulpiciens exigent une « rente constituée ». Il s'agit d'une taxe supplémentaire parce que les terres sont déjà « constituées » : il s'agit des anciens champs des Autochtones²⁹. Il faut des années à un colon pour défricher entièrement une censive. Ici, les terres sont déjà déboisées, défrichées et prêtes à l'exploitation. Les Sulpiciens sont conscients de la valeur du terrain et vont demander un supplément de 60 livres par arpents, une somme considérable³⁰.

La migration n'est pas une volonté autochtone et, comme à la Montagne, certains individus refusent de partir et sont encore présents en 1736. Un chef raconte aux autorités britanniques en 1788 :

« Mon père, nos ancêtres étaient d'abord résidents

au fort des Messieurs à la Montagne, près de Montréal. Les prêtres nous trouvant trop proches de la ville, et prétendant que la jeunesse se livrait à la boisson, voulurent transporter la mission au Sault au Récollet : Quoiqu'il fût bien pénible de se déplacer on y consentit. Au Sault au Récollet nous restâmes 23 à 24 ans. Là les prêtres nous trouvèrent trop proches des Blancs et ils nous dirent de quitter nos petits déserts du Sault, et d'aller avec eux au Lac des Deux-Montagnes, où nous aurions de grandes terres. [...], mais il y a environ 7 ans, [...] le prêtre nous dit [...] que cette terre ne nous appartenait pas ; pas même une des plus petites ferdoches qui y poussaient.³¹ »

[Ferdoches : Broussailles]

Après le départ des Autochtones, l'installation de colons d'origine européenne va se faire progressivement. Pendant une décennie, les Sulpiciens se contentent de louer les terres plutôt que d'y installer des censitaires. En 1726, une digue est aménagée pour relier l'île de la Visitation puis des familles viennent s'établir graduellement. En 1736, la paroisse de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet est fondée autour des vestiges du fort. L'église de la mission va servir pendant les premières années pour les colons, puis une nouvelle reconstruite en pierre juste à côté : l'église de la Visitation qui va être consacrée en 1752. La population va rester cependant inférieure pendant longtemps à celle de la mission ; en 1760, il n'y a que 58 familles (257 personnes) établies au Sault-au-Récollet alors que la population de la mission était de 397 Autochtones en 1716.

Conclusion

La création d'une mission pour les Autochtones dans une seigneurie française a créé un flou juridique. Ceux-ci ne payaient pas de redevances seigneuriales comme des colons, mais exploitaient le terrain comme des propriétaires. Sans que l'on puisse présupposer que les supérieurs du Saint-Sulpice aient délibérément songé à exploiter initialement cette situation à leur profit, ce quiproquo administratif fut utilisé pour avoir des revenus supplémentaires à un coût minimal lorsque la Compagnie du Saint-Sulpice fit face à des difficultés financières.

Élaborée à l'époque du fort de la Montagne, cette stratégie d'encourager les Autochtones à mettre en valeur le territoire pour ensuite les inciter à partir et y installer des colons fut reproduite au Sault-au-Récollet et au moins une fois au Lac des Deux-Montagnes. Ces développements faits par les Autochtones facilitèrent grandement l'établissement de colons d'origine européenne à la Montagne, puis à Sault-au-Récollet.

Il est possible que la plupart des Autochtones aient vu cette migration comme profitable pour y trouver

de meilleures terres dans un premier temps. Les Autochtones cependant ne furent pas les instigateurs de ces déplacements et des promesses de terres furent faites pour les amener à se déplacer. Ce procédé pu fonctionner tant que les Autochtones acceptèrent les promesses des religieux, mais lorsque ceux-ci refusèrent finalement d'abandonner leurs terres, la tension monta. La revendication territoriale sur les terres qui furent promises pour quitter le Sault-au-Récollet continua jusqu'à aujourd'hui, initialement entre les Autochtones et les Sulpiciens puis avec le gouvernement fédéral après 1945, ce qui engendra la Crise d'Oka de 1990.

Notes

- Discours des Hurons qui demandent aux Seigneurs de Montréal des terres dedans leur Ile, ASQ, Polygraphie 4, no 20. 1675. Dans Boily, Maxime. 2006. Les terres amérindiennes dans le régime seigneurial : les modèles fonciers des missions sédentaires de la Nouvelle-France. Mémoire de maîtrise, Université Laval. 2006 :136, 218
- Premier curé de Montréal et Supérieur intérimaire du Saint-Sulpice de Montréal de 1661 à 1668 puis de 1674 à 1676.
- Boily, 2006 : 219.
- Kahnawake
- Fonds du Séminaire de Saint-Sulpice (FSSS), MG17, A7-1, Vol. 1. 71-72. Archives Publiques du Canada (APC). Dans Tremblay, Louise, 1981 : La politique missionnaire des sulpiciens aux XVIIe et XVIIIe siècles, 1668-1735. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal : 91. Doc # 2073.
- Jean-Baptiste Colbert à Jean-Talon, 5 janvier 1666. Rapport de l'archiviste de la province de Québec (1930-31), 45. dans Pearson, Timothy G. 2011 « «Il sera important de me mander le détail de toutes choses» : Knowledge and Transatlantic Communication from the Sulpician Mission in Canada », *French Colonial History*, Vol. 12. (2011) p.48
- Troisième supérieur général de la compagnie de Saint-Sulpice de 1676 à 1700.
- Il occupera ce poste de 1680 à 1701 puis devint le supérieur du St-Sulpice de Montréal jusqu'à sa mort en 1732.
- Lettre de Tronson à Belmont, 15 avril 1685. FSSS, MG17, A7-2, Série II, Vol. 6. 3855. APC.
- Belmont, François Vachon de. 1840. « Histoire de l'eau-de-vie en Canada » dans *Collection de mémoires et de relations sur l'histoire ancienne du Canada, d'après des manuscrits récemment obtenus des archives et bureaux publics en France* ; publiée sous la direction de la Société littéraire et historique de Québec. Doc 8. Cowan & fils, Québec. 1840 : 8, 8
- Supérieur du Séminaire de Montréal de 1671-1674 puis de 1678 à 1701.
- Lettre de Tronson à Casson, 20 avril 1696. FSSS, MG17, A7-2, Série II, Vol. 7. 4551-4552. APC.
- Lettre de Tronson à Belmont, 17 avril 1698. FSSS, MG17, A7-2, Série II, Vol. 7. 4581. APC.
- La Côte Sainte-Catherine et la Côte des Neiges
- Lettre de Tronson à Mariet, 15 avril 1699. FSSS, MG17, A7-2, Série II, Vol. 7. 4637. APC.
- Lettre de Tronson à Belmont, 17 avril 1698. FSSS, MG17, A7-2, Série II, Vol. 7. 4582-3. APC.
- Cuoq, Jean-André. 1886 : *Lexique de la langue algonquienne*. Montréal : J. Chapleau. P. 372
- Littéralement : « au village enlevé » dans Cuoq, Jean-André. 1882 : *Lexique de la langue iroquoise*. Montréal : J. Chapleau. P. 146, 163.

Suite des notes pour l'article *Les Seigneurs sulpiciens, les Autochtones et le Fort Lorette* à la page suivante

Suite des notes pour l'article
Les Seigneurs sulpiciens,
les Autochtones et le Fort Lorette

- 19 En périphérie de Montréal on trouve également 2127 colons et 479 Autochtones qui vivent à la mission du Sault St-Louis (Kahnawake). Recensement general de la Colonie de la Nouvelle France de l'année 1716. APC, Archives des colonies, Recensements du Canada, 1686-1739. MG1, Série G1, Volume 461.
- 20 La propriétaire du site était Marie-Marthe Richaume, veuve de Gilles Monin dit Lafleur, qui résidait à Repentigny.
- 21 Lettre de Magnien à Monsieur de Belmont, Paris, 24 mars 1702. ANQM, Fonds Privés, 06, pi000 17-673, Saint-Sulpice (Compagnie de) p. 11-12. Tremblay, 1981, p. 103. 2073.
- 22 La censive moyenne ne dépassant pas 3 arpents de front, il n'excède pas 6 sols par année. Le non-paiement peut mener à la confiscation de la censive.
- 23 Pour une censive moyenne (trois arpents de front) il serait donc de soixante sols (= 3 livres) par année. Le non-paiement peut amener une saisie de biens, mais pas la confiscation de la censive.
- 24 Tremblay, 1981 : Doc. # 2073
- 25 Lettre de Magnien à M. de Belmont, 6 juin 1716. FSSS, MG17, A7-2, Série II, Vol. 1. 000490-1. APC.
- 26 Lettre de Magnien à François Citoys de Chaumaux (procureur du Saint-Sulpice de Montréal) FSSS, MG17, A7-2, Série II, Vol. 1. 000532-3. APC.
- 27 Lettre de Magnien à M. de Belmont, 18 mars 1717 FSSS, MG17, A7-2, Série II, Vol. 1. 000530. APC.
- 28 Lettre de M. Magnien à Chaumaux, 26 mai 1722, Dans Tremblay, 1981, p. 109. Doc. # 2073.
- 29 Environ 118 hectares de terres sont considérés comme « constitués » au Sault-au-Récollet au départ des Autochtones. GARNEAU, Vincent. 2012 : À la recherche du Fort-Lorette. Les origines du Sault-au-Récollet. Cité Historia. Musée du Sault-au-Récollet. p.14.
- 30 Boily, 2006 : 167
- 31 Chamberland, Robert & Rémi SAVARD. « Documents relatifs aux Droits du Séminaire et aux Prétentions des Indiens sur la Seigneurie des Deux Montagnes, copiés et interprétés par Urgel Lafontaine, p.s.s (1781 et 1788) ». Recherches amérindiennes au Québec, 21, 1-2, (1991) : 94. L'orateur était probablement le chef Laurent Ehnita (1740-1808).

L'été de mes onze ans.
Mémoire vivante.

Danielle Daigle

Coprésidente de la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville

Nous avons déménagé à Montréal au mois de mai 1977, mes parents voulaient être plus près de leur travail respectif. Je crois que ma mère n'était pas très enchantée à l'idée de déménager dans la grande ville de Montréal et d'y élever ses deux filles. Je me rappelle que nous avons visité plusieurs maisons dans les alentours et une à Ville St-Laurent avant que le choix ne s'arrête dans Ahuntsic Ouest. Une des conditions de ma mère était, entre autres, que l'école soit proche de la maison. Auparavant, nous habitions une petite ville tranquille de la banlieue à l'ouest de Montréal et nous devions prendre l'autobus scolaire pour nous rendre à l'école. De plus, nous pouvions jouer dans la rue sans danger.

Lorsque nous sommes arrivés dans le quartier, mon père travaillait à Ville St-Laurent et ma mère s'occupait du commerce familial où l'on servait de la crème glacée. Celui-ci était situé face au parc Jarry et était ouvert d'avril à septembre. Très fréquemment, mon père allait aider ma mère en soirée après son travail. J'y ai même travaillé pendant plusieurs étés. Ma sœur et moi en avons mangé de la crème glacée... mon père disait à la blague qu'on mangeait les profits! Le premier été que nous avons passé à Montréal, je n'avais que onze ans. Mes parents avaient décidé d'engager une gardienne, en occurrence la petite voisine, qui n'était guère plus vieille que moi. Je dois dire que j'étais en désaccord avec mes parents, je ne me voyais pas être supervisée par la voisine. Je crois qu'elle est restée trois jours tout au plus, j'ai réussi à convaincre mes parents que je serais capable de m'occuper de ma petite sœur. Ma sœur pouvait aller jouer avec ses nouveaux amis tandis que j'avais la maison pour moi toute seule. J'ai pu en profiter pour apprendre à cuisiner, pour lire, pour écouter ma musique et le soir, pour regarder mes émissions préférées. J'étais payée un dollar de l'heure. Certaines journées, il m'est arrivé de garder jusqu'à douze heures par jour. Imaginez ma paie à la fin de la semaine! Avec cet argent, je me suis acheté un jeu de poches et l'année suivante, un vélo vert et blanc. Je pouvais m'acheter tous les bonbons que je voulais au dépanneur qui était situé aux coins des rues Fleury et Tanguay. Évidemment, je les partageais avec ma sœur et ses amis.

Si je vous raconte de tout cela, c'est que le Noël suivant, j'ai pu acheter mes premiers cadeaux à ma famille au magasin LaSalle qui se situait à l'emplacement de l'édifice Albert-Dumouchel au coin des rues Fleury et Lajeunesse.



Sur ce détail d'une vue aérienne réalisée en 1976 par Rhéal Benny, le magasin LaSalle est à droite au rez-de-chaussée avec entrée par la rue Fleury. Au niveau inférieur, avec accès par la rue Lajeunesse, une épicerie Provigo, qui était auparavant un Dominion. À gauche, la sphère du restaurant Gibeau Orange Julep. Source : Archives de Montréal, VM94-B209-006

Je me souviens du moment où je suis entrée dans le magasin, de l'éclairage au néon et du nombre de choses que j'avais la possibilité d'acheter pour pas cher. Je me souviens aussi de ma fierté de revenir à la maison avec mes cadeaux de Noël.

Pour moi, c'était le paradis, j'y étais allée avec mon amie Élisabeth. C'était tout un événement dans ma vie. Le plus cocasse, c'est que je n'ai pas été capable d'attendre jusqu'à Noël pour distribuer mes cadeaux. Lorsque Noël est arrivé, j'ai un peu regretté mon impulsivité, par contre, j'ai appris de cette erreur.



Aujourd'hui, lorsque je passe devant cet édifice, il m'arrive de me rappeler mes premières années à Montréal au moment où le McDonald's et le St-Hubert n'étaient pas encore construits. Même chose pour le parc Ahuntsic, où je suis allée faire du ski de fond, et surtout le fameux restaurant Hanchow, installé dans une bâtisse qui m'impressionnait par son architecture et ses mets délicieux.

L'été de mes onze ans à Montréal reste un souvenir triste et beau à la fois, car j'ai laissé mes amis derrière moi et j'ai dû réapprendre à m'en refaire. Malgré tout, découvrir une partie de cette nouvelle ville, quel plaisir ce fut. Comme partir avec mon vélo vert et blanc pour explorer les rues des alentours.

Imaginer la vie des familles à l'intérieur de ces maisons qui ne ressemblaient en rien à mon ancien quartier. Découvrir les épiceries, la quincaillerie, le magasin de sport, les pâtisseries et la pharmacie de la rue Fleury. La plupart de ces commerces sont aujourd'hui disparus, mais depuis quelques années la revitalisation de la rue Fleury Ouest a fait en sorte que plusieurs nouveaux commerces ont ouvert leurs portes pour notre plus grand bonheur.

Il y a deux ans, j'ai eu le plaisir de présenter une visite guidée des rues autour de chez moi dans le cadre des *Promenades de Jane*. Je voulais faire découvrir mon coin de quartier que j'affectionne tout particulièrement, puisque j'y habite depuis plus de quarante ans. J'ai la chance de le voir évoluer. Je me crois privilégiée de vivre dans un milieu où tout est accessible à distance de marche; que ce soit de prendre le métro pour aller au centre-ville, de faire les courses, ou bien encore d'aller se promener le long de la rivière des Prairies.



Le restaurant Hanchow quelque temps avant sa conversion en condos, avril 2005.
Photo Jacques Lebleu, SHAC

Tout comme à mon arrivée à Montréal en 1977, je découvre encore mon quartier, surtout depuis que la SHAC est entrée dans ma vie. Je ne savais pas qu'il y avait autant d'histoire et qu'il m'en reste beaucoup à apprendre et à partager avec d'autres.

Depuis octobre dernier, c'est la quatrième génération qui habite cette demeure. Je suis comblée, car c'est la réalisation d'un rêve. J'ai toujours été fascinée par les gens qui habitaient la même maison de génération en génération. Je considère que c'est une belle tradition lorsque c'est possible de le faire. Ma fille et son conjoint sont maintenant propriétaires de la maison.

Chaque année, je retourne faire un tour à Vaudreuil, ma ville natale, pour le simple plaisir de revoir les lieux où j'ai grandi. Cet endroit évoque plusieurs beaux souvenirs. Je n'ai jamais eu la chance de revoir l'intérieur de ma maison d'enfance, mais qui sait? Un jour peut-être que cette occasion se présentera. Alors, j'aurai le bonheur de vous raconter d'autres belles histoires.

La discrimination quasi meurtrière des femmes au Sault-au-Récollet : une origine et des répercussions. *Extrait des « Secrets d'histoire à l'église du Sault-au-Récollet »*

Patrick Goulet

L'église de La Visitation du Sault-au-Récollet construite en 1751, est actuellement la plus ancienne église de l'île de Montréal. Son histoire, qui remonte à l'époque de la Nouvelle-France, nous permet de mieux comprendre l'évolution de la société québécoise et les enjeux d'aujourd'hui. Découvrons ensemble un de ses secrets d'histoire.

1732 : La lettre troublante du roi de France :

Le Conseil Supérieur de la Nouvelle-France à Québec décide, étant donné le statut de « quasi-paroisse » du Sault-au-Récollet, qu'il est désormais temps de nous acheminer une lettre que Sa Majesté a précédemment envoyée à l'attention des curés, vicaires et ecclésiastiques répandus à travers le Royaume de France. La lettre, bien conservée dans nos archives paroissiales, fut initialement rédigée, le 2 août 1717, pour les paroisses de France. C'est le 2 octobre 1719 qu'elle le sera pour celles de la Nouvelle-France. Le Conseil Supérieur de Québec verra à nous en rédiger une copie, conforme en tout point au document original, le 10 mai 1732.

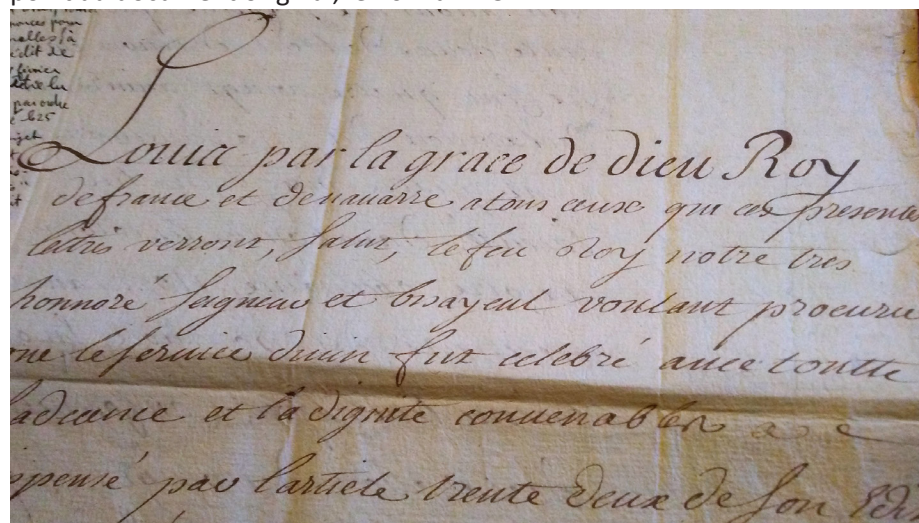


Photo : Patrick Goulet

Tant les prêtres, desservant la chapelle du Fort-Lorette que leurs successeurs, curés à l'église actuelle, devront obligatoirement s'y conformer. L'introduction de la lettre consiste d'abord à leur accorder la liberté de pouvoir se dispenser des communiqués royaux au moment du prône (brèves annonces durant les offices religieux). Les prêtres pourront donc, s'ils le désirent, se limiter aux annonces spirituelles ou matérielles de leur paroisse. Le jeune roi demande toutefois une faveur en échange de cet avantage. Louis XV stipule que les prêtres devront dire et redire à tous les trois mois, au moment de ce prône, une exigence particulière que le roi et ses prédécesseurs ont régulièrement rappelée depuis l'édit du roi Henri II en 1556. Louis XV se désole que l'ordonnance soit si peu appliquée dans les Colonies françaises. Découvrons ensemble cette ordonnance troublante qui porte la signature du duc d'Orléans, régent du jeune Louis XV.

« Louis par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous ceux que ces présentes lettres verront, salut,..... » Les prêtres doivent rappeler aux fidèles, tous les trois mois, lors du prône de la messe paroissiale,

l'ordonnance royale « qui établit peine de mort contre les femmes qui cachent leur grossesse et laissent périr leurs enfants » nés ou à naître, sachant aussi qu'un accouchement caché conduit rarement au baptême.

Nous ignorons avec quelle rigueur le clergé du Sault-au-Récollet a pu lire en chaire cette terrible ordonnance. Le précieux document sera assurément bien conservé ou *tabletté* jusqu'à nous. Montréal compte à cette époque deux femmes condamnées à mort pour ce délit. L'une sera pendue, mais l'autre réussira à s'enfuir. L'homme n'a quant à lui rien à craindre. Notons que l'ordonnance de la peine capitale ne provient pas du pape, mais bien du roi. Les prêtres du temps ont déjà l'habitude de rappeler sporadiquement le risque de la damnation éternelle qu'encourent les femmes pratiquant un tel délit. Annoncer par contre en ce monde le châtiment de la peine de mort est une tout autre histoire. L'ecclésiastique est placé devant un dilemme : la dimension spirituelle avec l'invitation du Christ qui ne condamne pas, mais invite à se convertir ou la dimension temporelle avec la peine capitale décrétée par le roi. Il faut se remémorer que nous sommes, à ce moment, bien avant la séparation de l'Église et de l'État. Les pouvoirs respectifs s'influencent et s'entremêlent. La présente ordonnance royale prendra fin sous le Régime anglais. Par contre, les femmes vivront encore longtemps avec des séquelles sous forme de crainte et d'intimidation. À ce climat de peur s'ajoute un sentiment de honte et d'exclusion sociale. Voici deux exemples de répercussions qui surviendront en 1819 et 1877.



Photo : Léo Lavergne

1819 : Le corps d'un bébé abandonné dans l'église

Laissons d'entrée de jeux parler nos registres de cet événement qui se déroule à l'été 1819. « Le douze août mil huit cent dix-neuf, nous curé soussigné avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps d'un enfant trouvé dans cette église, concernant lequel nous n'avons pu nous procurer aucune information. Présents Jean-Baptiste Gervais et Lambert Blot qui n'ont su signer. Huot ptre.» Il semble que nous sommes en présence du corps d'un bébé inconnu et considéré «illégitime».

Les interruptions de grossesse clandestines et la mortalité infantile sont alors des incontournables. L'intérieur de l'église de La Visitation a été choisi pour venir confier discrètement le corps de l'enfant. Jean-Baptiste Gervais est le bedeau. Lambert Blot serait possiblement un assistant. Il est de toute évidence présent comme *témoin* à l'inhumation présidée par le curé Huot. Personne ne connaît ou ne désire connaître l'identité de la mère honteuse...

Cet événement du 12 août 1819 aurait de quoi surprendre. Il n'est pourtant pas exceptionnel pour l'époque. Pensons que deux ans plus tôt, le 19 août 1817, ce n'est pas un, mais bien deux corps de bébés décédés qui sont retrouvés dans l'église... Nous sommes ici bien avant la prise en charge organisée des filles mères et des crèches par les communautés religieuses. Ne « jetons pas le bébé avec l'eau du bain », comme le dit l'expression. Il faut savoir que ces personnes de vie consacrée assureront plus tard l'inspiration et l'élan des

services sociaux d'aujourd'hui.

La question des bébés morts sans baptême demeure aussi un enjeu vital. C'est dans ce contexte que le paroissien David Fleury David, sculpteur, capitaine de milice et maître-chanteur, réalise entre 1816 et 1820 un nouveau décor pour l'église. Il poursuivra différents travaux d'ornementation dans les années subséquentes, dont un baptistère (1820).



Photo: Léo Lavergne

David Fleury David sculpte ici huit têtes humaines glorifiées. Les mystérieuses têtes se situent au-dessus de la corniche du sanctuaire. Leur bois est peint à la feuille d'or. Elles ne représentent ni des saints, ni des anges, mais plutôt différentes personnes jeunes et anonymes. Elles sont reliées par des branches de vigne symbolisant l'Église universelle. Elle étend ses ramifications partout dans le monde. L'artiste a certainement eu une pensée pour tous ces jeunes enfants décédés abandonnés dans le temple, sans oublier les mères éplorées. Il illustre cependant, plus officiellement, tous et chacun de nous. Deux signes des temps se dessinent : la recherche d'égalité et la dignité de la personne humaine.

La mystérieuse inscription « P.E.B. » fut découverte en 2018 sur une des têtes au moment de la restauration de l'église (photo à la page 34). L'abréviation, visible à partir d'un échafaudage, fut discrètement écrite à la feuille d'or par le sculpteur ou un ancien restaurateur. Est-ce une signature d'un artisan ou d'un associé ? Aucun de ceux que nous connaissons ne comporte de telles initiales dans son nom. David Fleury David signait parfois « D.F.D. ». L'inscription identifie pourtant une personne. L'église de La Visitation renferme encore bien des secrets... **(Suite à la page 34)**



Photo : Affleck de la Riva architectes

1877 : La deuxième vie inusitée d'un échafaudage

Les travaux de restauration de la voûte de l'église, sculptée soixante ans plus tôt par David Fleury David, sont maintenant terminés. Comme le montre la photo suivante, prise plus récemment en 2018. L'on procède minutieusement au démantèlement des échafaudages. Le livre des actes de la Fabrique de 1877 mentionne que deux réutilisations sont réservées aux nombreuses planches démantelées.

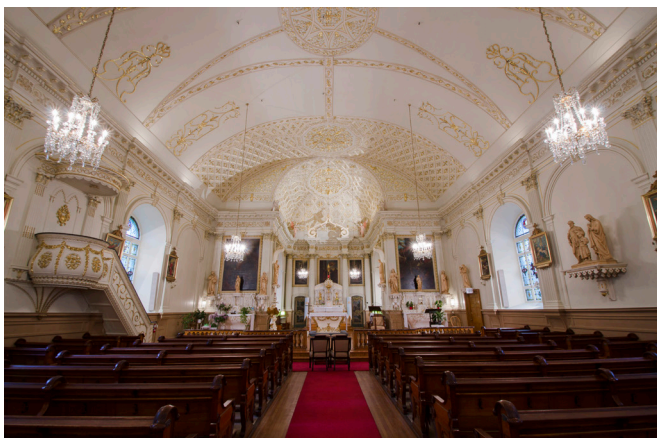


Photo : Léo Lavergne

La première consiste à employer le bois pour réaliser un trottoir sur le terrain de la Fabrique. La deuxième sert à « entourer le

cimetière des enfants morts sans baptême près du nouveau cimetière ». Il est fort plausible qu'il ait été discrètement situé du côté sud-ouest du cimetière actuel où l'on retrouvera plus tard une ruelle aujourd'hui disparue.

La femme souffre déjà par la perte de son enfant, et par le refus de sépulture ecclésiastique pour celui-ci. Voilà qu'elle doit souffrir davantage. L'utilisation d'un enclos de bois sale et tâché de peinture pour ceinturer le mémorial de son enfant à l'extérieur du cimetière officiel se veut un témoignage du rejet collectif. On observe concrètement une différence entre deux types de clôtures. Celle du cimetière est ravissante, tandis que la seconde est dépourvue d'esthétisme. Cette dernière est réservée aux défunts qui n'ont pas l'honneur d'être inhumés en terre bénie. Une telle pratique dénote particulièrement l'expression de la foi de jadis, quant à la nécessité du sacrement du baptême. C'est la femme qui fait les frais de cette discrimination. La théologie morale, l'éthique et l'accueil pastoral seront des thèmes en devenir et à parfaire.

Un petit progrès est enregistré dans le rapport pastoral de 1898. Le curé Beaubien confirme à Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, que le médecin-accoucheur et la sage-femme savent bien quand et comment administrer le baptême en cas d'urgence. Mais le rapport mentionne toutefois que le cimetière comporte toujours une section extérieure réservée aux enfants morts sans baptême, et pour les cas plus anecdotiques d'adultes défunts n'ayant pas droit à la sépulture ecclésiastique. Exemples : une femme qui meurt suite à une interruption volontaire de grossesse ou encore une personne déclarée coupable de prodiguer un tel traitement ou qui en serait complice sans avoir vu le prêtre avant de mourir. Toute personne qui verra un prêtre avant le trépas reçoit aux registres d'inhumation la mention d'être décédée « munie des sacrements de l'Église ». Ce trousseau vers l'au-delà comprend les sacrements de réconciliation, l'extrême onction, et le viatique (la dernière communion avant la route du grand voyage).

L'héritage collectif d'un lourd secret

Qui se souvient maintenant de ce décret royal condamnant à la peine de mort des femmes, et que celui-ci fut lu en chaire par les curés du Sault-au-Récollet entre 1732 et 1760 de même qu'ailleurs en Nouvelle-France ? Nous pouvons émettre l'hypothèse que ce secret d'histoire a peut-être contribué à susciter la critique envers toute forme de pouvoir moral ou religieux. Elle s'est transmise de génération en génération renforcée par d'autres situations révoltantes, au point d'être imbriquée dans notre ADN collectif. L'origine de cette discrimination institutionnalisée à l'égard des femmes fut pour elles lourde de conséquences. La route fut longue pour tendre vers l'égalité et l'équité. Cette lutte n'est pas terminée surtout en Église. Nous constatons également, et non sans indignation, que la discrimination meurtrière d'autrefois perdure hélas! avec ses répercussions tragiques pour beaucoup de femmes en certaines contrées du globe...

Références disponibles sur demande

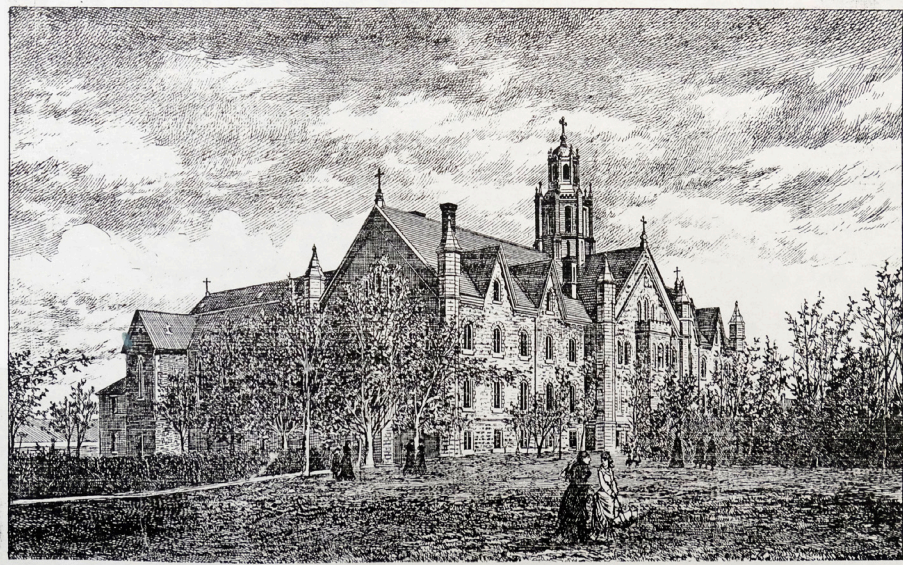
Du couvent des Dames du Sacré-Cœur à l'école secondaire Sophie-Barat. État des lieux d'une institution pionnière.

Geneviève M. Senécal
Consultante en patrimoine

Un large site au bord de la rivière des Prairies, une enceinte de pierre, un arboretum : voilà quelques-unes des traces nous rappellent l'importance qu'a eu, jadis, le pensionnat des Dames du Sacré-Cœur. Cette institution pionnière du Sault-au-Récollet fondée en 1855 est aujourd'hui devenu l'école secondaire Sophie-Barat. Cette dernière est à l'aube d'un vaste projet d'agrandissement et de réaménagement qui comprendra la réhabilitation des vestiges de l'externat Sainte-Sophie. Ainsi, la Commission scolaire de Montréal a mandaté Passerelles : coopérative en patrimoine pour la réalisation d'un dossier documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du lieu. Cette démarche qui avait pour objectif de connaître l'état des différentes composantes du site pour en définir l'intérêt patrimonial a eu lieu en 2018-2019. Frédérique Gagné-Thibault et Hélène Santoni de Passerelles : coopérative en patrimoine nous ayant gracieusement fait part du résultat de leurs recherches, nous sommes donc en mesure de vous relater l'histoire du développement de cette propriété d'exception.

Au milieu du XIX^e siècle, le curé Jacques-Janvier Vinet souhaite attirer des communautés religieuses dans la paroisse de Sault-au-Récollet pour se charger de l'éducation de ses jeunes ouailles. Il invite alors les Dames du Sacré-Cœur à venir s'installer au Sault. Communauté fondée en France par Madeleine-Sophie Barat au tournant du XIX^e siècle, les Dames du Sacré-Cœur avaient déjà tenté deux fois d'installer un pensionnat au Québec, une fois à Saint-Jacques-de-l'Achigan et l'autre à Saint-Vincent-de-Paul, au cours des années 1840 et 1850. Les deux villages se trouvant trop loin de la ville, leur institution peinait à recruter des pensionnaires. Il faut dire que le cursus scolaire qu'elles offrent alors est réputé et s'adresse à une clientèle aisée provenant essentiellement du centre-ville de Montréal. Pour les convaincre, Jacques-Janvier Vinet offre aux religieuses des terrains qu'il a achetés grâce à ses propres deniers. En échange, celles-ci s'engagent à offrir un enseignement gratuit aux jeunes filles du village.

Les religieuses arrivent en 1855. À ce moment, on trouve sur le site deux maisons et leurs dépendances : la maison Meilleur, qui formera le corps central de l'externat, et la maison Bayard plus à l'est, aujourd'hui disparue. À l'automne 1855 a lieu le creusage de la fondation du futur pensionnat et en 1856, la cérémonie de bénédiction de la première pierre par Mgr Bourget. À l'automne 1858, l'immeuble peut accueillir ses premières pensionnaires. Sous la direction de mère Léocadie David, les anciennes propriétés agricoles sont aménagées en jardins et pelouses mettant en valeur le bâtiment. Ce dernier est un immeuble de quatre étages (incluant les combles) élaboré sur un plan rectangulaire faisant face au chemin devenu le boulevard Gouin. Avec son toit à deux versants, il arbore plusieurs caractéristiques néo-gothiques. Par exemple, le couvent possède un avant-corps à pignon. À la croisée des deux volumes s'élève une lanterne, chapeautée d'un lanternon, ornés d'épis. En façade avant, on compte quatre lucarnes-pignons. Les angles de l'immeuble sont soulignés par la présence de tourelles hexagonales décoratives.



Gravure de L'Opinion publique. Archives de la Commission scolaire de Montréal, 7 mars 1878.



Vue du premier couvent. Archives des Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, s.d. (avant 1929)

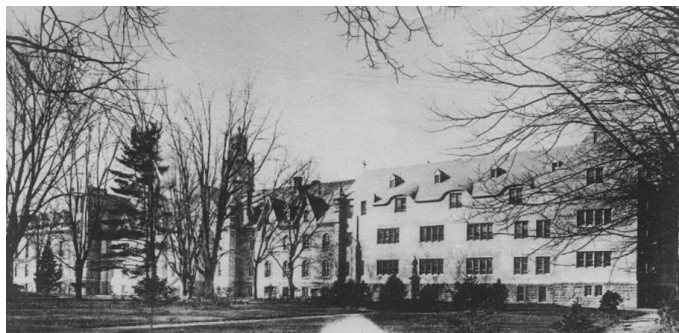
La popularité de l'institution est instantanée. À peine quelques années après l'ouverture de l'école externe et du couvent, les deux immeubles débordent d'élèves. La maison Meilleur (l'externat) est agrandie avec l'ajout d'une aile placée perpendiculairement à l'est du corps central en 1864. Contenant une chapelle et des chambres, on souhaite y mettre en place un pensionnat paroissial. Le couvent, quant à lui, est augmenté d'une chapelle placée dans une aile perpendiculaire au bâtiment principal, formant ainsi un plan en «L».

En 1883, les Dames du Sacré-Cœur doivent entreprendre un nouveau chantier : l'ajout d'une aile à l'ouest du bâtiment principal. Cette dernière paraît avoir été conçue selon une esthétique Second Empire, avec un toit mansardé et des lucarnes cintrées. La jonction des deux immeubles est soulignée par une tour carrée aux ouvertures ogivales.



Le couvent vers 1910
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Vieux-Montréal
Fonds La Presse, P833,S3,D0286

L'arrivée du XX^e siècle annonce une nouvelle phase d'agrandissement de l'ensemble institutionnel. En 1902, on fait préparer les plans de la maison du chapelain du pensionnat par l'architecte Joseph-Ovide Turgeon. Il ne nous a pas été possible de déterminer si elle a cependant été réalisée. En 1913, on ajoute autre aile du côté est du bâtiment central ainsi qu'une chaufferie, implantée de manière isolée à l'est de cette nouvelle aile. Cette dernière revêt une apparence Arts and Crafts que l'on reconnaît à l'asymétrie dans la composition de la façade avant, au désalignement vertical des ouvertures et surtout aux lucarnes pendantes aux angles arrondis dites «eyebrow» au troisième niveau. L'extrémité est du volume est souligné par un avant-corps à pignon. Tout comme les bâtiments précédents, il est fait de pierre de taille. Au soubassement, la pierre est à bossage alors que sur le reste des façades, elle est lisse. L'externat n'est pas en reste lors de ces travaux. En effet, l'aile ouest, perpendiculaire à l'ancienne maison Meilleur, est érigée durant cette période.



Archives des Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, 1918

Malheureusement, de cet ensemble qui atteint en quelque sorte son apogée, il ne reste que les murs de la nouvelle aile est et la chaufferie. En effet, dimanche le 23 juin 1929, l'éclair d'un orage atteint la toiture de cette nouvelle aile. Le feu se propage rapidement aux toitures des immeubles à l'ouest dont le corps de bâtiment de 1858. Ces toitures s'effondrent entraînant dans leur chute de larges pans de mur. Les journaux de l'époque rapportent qu'il n'y a eu aucun blessé. De plus, grâce à la rapidité d'intervention des gens présents sur la scène, plusieurs œuvres d'art et objets précieux ont pu échapper au sinistre. Seuls l'externat et la chaufferie sont épargnés. On chiffre alors les pertes à 1 000 000\$. Malgré tout, les Dames du Sacré-Cœur annoncent immédiatement que le couvent sera reconstruit.



Le couvent après l'incendie. Archives de la Commission scolaire de Montréal, 1929

On fait alors appel à l'architecte David Jerome Spence, qui a conçu la maison-mère de la communauté à l'angle des avenues Atwater et du Docteur-Penfield, pour ce travail. Il réutilise les murs de l'aile est qui sont encore debout et conserve une tourelle décorative de l'immeuble de 1858 qui se trouvait à la jonction des deux constructions. De nombreuses pierres encore en bon état sont réintégrées dans l'intervention de Spence. Il semble aussi que certaines entre elles sont aussi utilisées dans la construction du mur de soutènement en bordure de la rivière nécessaire pour l'érection du barrage de la Montreal Light, Heat and Power. Possiblement par souci d'économie, Spence remodèle le toit de l'édifice et abandonne le toit à deux versants avec lucarnes pour un toit plat. L'entrée principale se trouve à l'extrémité ouest du volume. Pour celle-ci,

Spence reconstitue presque exactement le corps de bâtiment qui constituait l'entrée du bâtiment de 1858. La petite construction de plan carré, revêt une apparence châteauesque. En effet, ses minces fenêtres et sa porte arquées, tout comme sa niche contenant la statue de Saint-Joseph, sont marquées par des chaînages de pierre. La corniche à crénelures accentue encore davantage ce rappel historique.



Ci-haut : Le couvent après reconstruction. Archives de la Commission scolaire de Montréal, s.d. (années 1940)

Autres photos de cette page : l'école secondaire Sophie-Barat aujourd'hui.
Photos de Geneviève M. Senécal, mai 2020

Parce que les campagnes de souscription visant à réunir les fonds nécessaires à la reconstruction ont souffert de la crise économique des années 1930, il faut attendre 1938 pour qu'on puisse ériger la nouvelle aile ouest. Cette dernière permet au couvent de regagner la presque totalité de sa largeur d'origine. C'est encore Spence qui est mis à profit pour la conception d'un volume plus ouvertement influencé par les préceptes de l'architecture fonctionnaliste. En effet, la forme est épurée et modelée selon les besoins des espaces intérieurs. La disposition des ouvertures rectangulaires suit le même principe. À un seul endroit, outre la deuxième entrée principale que l'on a accolée à la première, on s'est permis une fantaisie historiciste. Effectivement, à l'extrémité ouest, on remarque l'utilisation de faux contre-forts de pierre ornés de croix rythmant les ouvertures en arc brisé du deuxième niveau.



Au cours de la période de reconstruction entre 1929 et 1938, les aménagements paysagers sont aussi revus par l'architecte Spence. Par contre, il semble que ce dernier ait respecté en grande partie le dessin d'origine de mère Léocadie David. L'allée en «U» encadrant autrefois la porte principale au centre et les parterres gazonnés de la section est sont maintenus. C'est aussi probablement à cette époque que l'on érige le mur d'enceinte en pierre qui remplace une clôture de bois présente à la fin du XIX^e siècle en bordure du chemin public. Du côté de la rivière des Prairies, les pensionnaires ont accès à des courts de tennis et autres terrains sportifs.

À la faveur de l'évolution des pratiques d'enseignement, les Dames du Sacré-Cœur font ériger un dernier immeuble sur leur propriété avant de la céder en 1970 à la Commission des Écoles catholiques de Montréal (CECM, aujourd'hui devenue la CSDM). Elles mandatent les architectes Gaétan LeBorgne et Jacques Morin pour concevoir un pavillon des sciences contenant des classes avec laboratoires et autre mobilier adapté. L'édifice de deux étages de facture moderne est bas, mettant en valeur son horizontalité. Sa marquise en porte-à-faux en façade avant, sa fine croix métallique ainsi que les blocs de verre colorés éclairant la cage d'escaliers ouest sont quelques-unes des caractéristiques marquantes de cette composition.

Lorsque le changement de propriétaire est effectué, les intérieurs du pensionnat doivent être revus pour répondre aux besoins d'une école secondaire publique mixte. C'est de cette façon que la quasi-totalité des locaux sont redécouverts ne laissant que de très subtiles traces de l'ancien couvent. À l'extérieur, le cimetière des religieuses disparaît alors que l'on transporte les restes des sœurs à la maison-mère, sur l'avenue Atwater. Les allées du parterre est sont aussi effacées. **(suite à la page 38)**

Suite de la page 37

Du couvent des Dames du Sacré-Cœur à l'école secondaire Sophie-Barat. État des lieux d'une institution pionnière.

À la fin des années 1970, la STCUM (maintenant la STM) a creusé un garage pour ses trains en arrière-gare de la station de métro Henri-Bourassa. Celui-ci longe la rive de la rivière des Prairies ce qui explique la présence de deux petits édifices parés de pierre sur le terrain de l'école. Puis, en 1987-1988, la Commission scolaire cède des terrains à la Ville de Montréal pour l'érection d'un centre sportif, comprenant gymnase double et piscine, pour une utilisation conjointe. L'accès à ces installations s'effectuent par l'avenue Saint-Charles où l'on aménage une aire de stationnement. En 1997, l'ancien externat est détruit par un incendie alors que l'immeuble était vacant depuis quelques années. Le bâtiment sinistré, inadéquatement protégé, est aujourd'hui à l'état de ruine.

Récemment, le terrain de l'institution a fait l'objet d'interventions majeures de la part d'Hydro-Québec. La société d'État a dû procéder à l'enrochement de la berge pour contrer l'effondrement du mur de soutènement en bordure de la rivière des Prairies. Les travaux n'étant pas encore totalement complétés, il reste à espérer que la réalisation du chantier à venir sur l'école, nous apporte un aménagement contemporain à la hauteur de l'histoire de ce site institutionnel.

Patrimoine commercial.

Quelle est la valeur de notre patrimoine bâti commercial ?

Jacques Lebleu

Coordonnateur du bulletin

Nous associons naturellement la notion de patrimoine bâti important à des constructions dont l'âge nous semble vénérable. Un exemple à l'échelle de Montréal pourrait être le grand magasin de la T. Eaton Co. rue Ste-Catherine, un immeuble de prestige.

Les photos qui accompagnent l'article « L'été de mes 11 ans » nous rappellent pour leur part des constructions disparues de la rue Lajeunesse qui se distinguaient par leur singularité : les restaurants Gibeau Orange Julep et Hanchow (voir les photos en pages 30 et 31).

J'aimerais vous souligner la présence d'un immeuble qui, dans un passé pas si lointain, faisait la fierté du quartier Youville. Après de modestes débuts, la caisse populaire St-Alphonse d'Youville, fondée le 27 octobre 1927, a été l'une des premières à s'implanter solidement dans le nord de Montréal.

Elle était devenue l'une des caisses les plus importantes du Québec en 1957 au moment de l'inauguration en grande pompe de son immeuble au 555 boulevard Crémazie Est, à l'intersection de la rue Lajeunesse. Ce bâtiment était alors bien visible depuis l'église paroissiale de l'autre côté du boulevard.

La forte impression initiale qu'il a pu produire sur les citoyens du quartier a pris un dur coup dès l'érection de l'autoroute Métropolitaine inaugurée en janvier 1960. L'édifice devient encore plus difficilement discernable en 2002, au moment de l'ouverture de la tour du Complexe FTQ au 565 Crémazie Est, qui le domine de plusieurs étages. La caisse populaire elle-même est maintenant devenue un centre libre-service de la Caisse Desjardins du Centre Nord de Montréal.

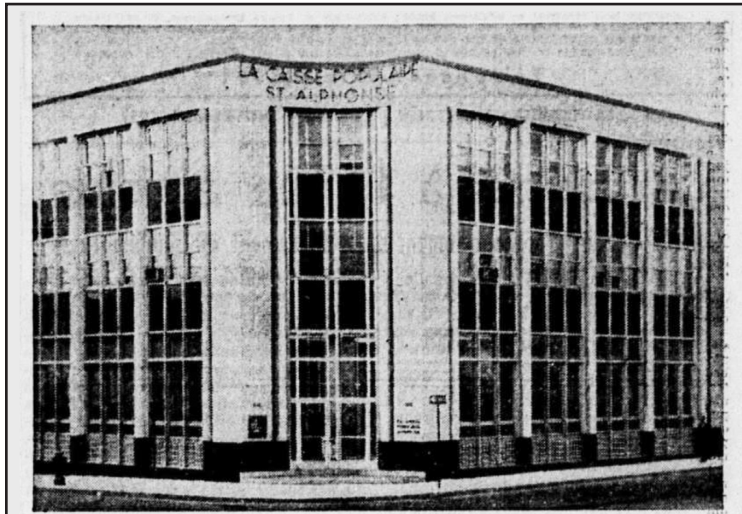
Avec la présente situation liée à la pandémie de la COVID-19, de nombreux détaillants pondèrent présentement leurs chances de survie. Nous pouvons penser que la rue Lajeunesse sera bien plus dégarnie à la fin de l'année qu'elle ne l'est déjà. Qui aurait dit cependant il y quelques semaines que le paysage du Marché Central pourrait bientôt être très différent? Vous serez possiblement surpris de savoir que le 250 rue Sauvé Ouest abrite le siège social d'une des plus grands détaillants de vêtement au Canada. Il s'agit de Reitmans (Canada) Ltée. Cette société respectée, fondée en 1926 et connue pour sa saine gestion, a annoncé au début du mois de mai qu'elle pourrait se voir contrainte à la faillite si elle ne trouve pas rapidement un financement important pour survivre à une fermeture prolongée de ses magasins¹. Ensuite, le 18 mai, nous avons appris qu'elle entreprenait effectivement des mesures pour ce mettre à l'abri de ces créanciers².

Quels immeubles commerciaux de l'arrondissement d'Achims-Cartierville vous semblent importants ? Qu'est-ce qui motive votre choix ? Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires à ce sujet, où à celui de tout autre article de ce bulletin, par le biais de notre page Facebook

<https://www.facebook.com/societehistoireAC/>

Notes

- 1 <https://www.theglobeandmail.com/business/article-reitmans-canada-warns-business-could-fail-if-it-cant-secure-financing/>
- 2 <https://www.theglobeandmail.com/business/article-reitmans-seeks-creditor-protection/>



Le nouvel immeuble de la Caisse Populaire de St-Alphonse-d'Youville a été inauguré, hier, par ses sociétaires et a été béni solennellement par Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger. Cette cérémonie marquait le 30^{ème} anniversaire de la fondation d'une Caisse Pôpulaire dans cette paroisse.

La Caisse Saint-Alphonse enregistre un actif de près de \$9 millions

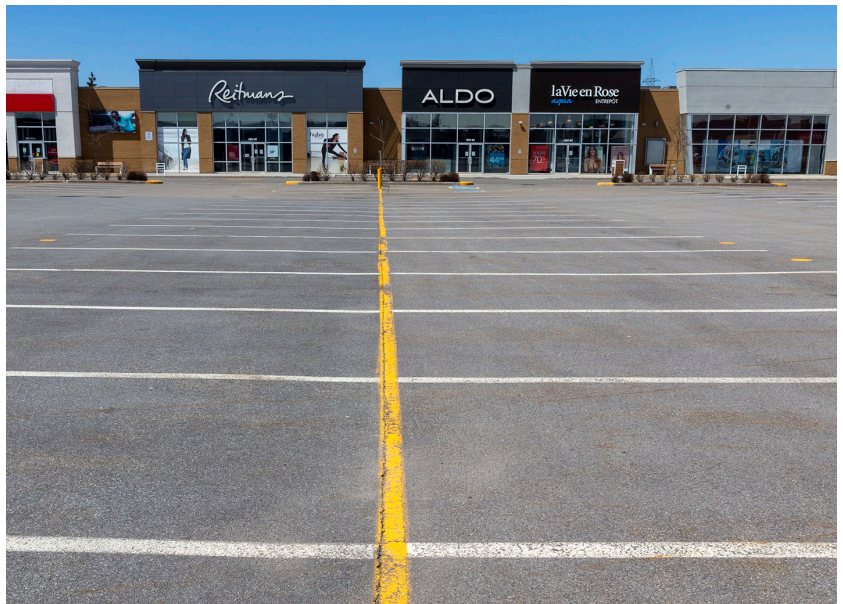
Durant les derniers six ans, l'actif de la Caisse Populaire St-Alphonse d'Youville est passé de \$2.900.000 à \$8.600.000 et on y a déjà prêté \$439.000 à 64 emprunteurs pour acquérir leur propriété familiale.

Ce bilan de la Caisse St-Alphonse d'Youville qui en fait la plus importante des Caisses du Québec, a été rendu public, hier après-midi, à l'occasion de la bénédiction, par Son Eminence le cardinal Léger, du nouvel immeuble, situé à l'intersection des boulevards Lajeunesse et Crémazie. Cette cérémonie marquait le 30^e anniversaire de la fondation de la Caisse.

Extrait d'un article paru en page 3 du journal Le Devoir du 3 novembre 1957 au lendemain de la bénédiction solennelle par le cardinal Paul-Émile Léger du nouvel immeuble de la caisse populaire St-Alphonse d'Youville. BANQ numérique



Le 555 boulevard Crémazie Est devant la tour du Complexe FTQ, et ensuite, vu depuis l'intersection du boulevard Crémazie avec la rue Lajeunesse. En arrière-plan, l'église St-Alphonse d'Youville. Photos Jacques Lebleu, SHAC, mai 2020



Photos de gauche : le siège social de Reitmans (Canada) Ltée, 250, Ouest rue Sauvé, 15 mai 2020.

Ci-haut : Des magasins des sociétés Reitmans, Aldo et La Vie en Rose au Marché Central, 28 avril 2020. Les succursales de ces trois détaillants québécois sont fermées en raison de la pandémie de la COVID-19. Photos Jacques Lebleu, SHAC



Desjardins

Caisse du Centre-nord de Montréal



En ce printemps 2020, Montréal est la ville la plus touchée du pays par la pandémie causée par la COVID-19. En avril, les CHSLD d'Ahuntsic-Cartierville deviennent pratiquement l'épicentre de la contagion pour quelques semaines.

Sur cette **photo courtoisie d'Ahuncycle**, Frédéric Bataille, un résident du Sault-au-Récollet, et ses fils, manifestent leur soutien et leur gratitude aux employé-e-s du réseau de la santé devant la Résidence Berthiaume-Du Tremblay qui est alors particulièrement éprouvée.

www.lashac.com

Retrouvez-nous sur



<https://www.facebook.com/societehistoireAC>